



Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine

Bilan de concertation *Cartice* pour le

SCoT (*Schéma de Cohérence Territoriale*)

en phase de DIAGNOSTIC

et le ***PLD*** (*Plan Local de Déplacement*)

Sommaire

A. Bilan quantitatif global de la participation	3
B. Les grands sujets transversaux qui émergent de la concertation	7
1. Le souhait de valoriser les berges de Seine et ses affluents au bénéfice des habitants.....	7
2. La volonté de développer les franchissements de la Seine et des infrastructures, pour les différents types de mobilités.....	8
3. L'attente de solutions (contournement ou autres) pour limiter les nuisances du trafic automobile en cœur d'agglomération.....	9
4. Des souhaits parallèles de protéger des espaces naturels et agricoles, et de limiter l'étalement urbain.....	10
5. La volonté d'améliorer le pôle urbain de la gare de Melun sur tous les plans (urbains, espaces publics, accès modes doux et handicapés...).....	11
6. L'attente d'un renforcement des mobilités douces et des transports publics en secteurs périurbains.....	13
7. Le centre de Melun, lieu de convergence des préoccupations : tourisme, commerces, culture et loisirs, espaces publics, espaces verts et mobilités douces.....	14
C. Synthèse par thèmes et pictogrammes :	15
1. Mobilités douces :	16
Le franchissement de la Seine en mode doux : un sujet fédérateur	17
Déplacements vélo : des attentes tous azimuts.....	17
Cohabitation des modes de circulations : mieux coexister en cœur d'agglomération.....	18
Déplacements piétons et accessibilité : confort piétonnier sur les centralités, « marchabilité » sur les périphéries.....	21
2. Mobilités motorisées.....	23
Les déplacements automobiles : contournement controversé, mais attente de sécurité	23
Les transports en commun : un maillage plus fin et plus intermodal.....	25
Le stationnement et les livraisons : réguler et accéder aux centralités.....	27
3. Paysage, nature et environnement	28
Risques et nuisances : pollution et propreté en priorité	29
Paysage et biodiversité : valoriser les paysages fluviaux et agricoles.....	30
Espaces verts de proximité : mieux exploiter l'existant	31
4. Loisirs, culture et services.....	32
Sports et activités de plein air : les parcours et le fleuve d'abord, la proximité ensuite	32
Equipements sportifs et culturels : une demande d'équilibrage sur le territoire.....	33
Enseignement supérieur et services publics de proximité : Quelques attentes ciblées	34
5. Habitat et construction.....	35
Rénovation urbaine / rénovation de bâtiments publics : Melun centre et gare en priorité, quartiers nord en attente.....	35
Construction neuve et type d'habitat : expérimenter de nouvelles densités.....	36
Patrimoine architectural : renforcer les dispositifs existants	37
6. Économie et commerce.....	39
Commerces : concentrer le développement commercial dans les centralités (Melun centre, gare, cœurs de quartier).....	39
Tourisme : renforcer l'offre hôtelière et s'appuyer sur la Seine.....	40
Accueil des entreprises et industries : peu d'idées citoyennes	40
D. Synthèse par secteur du territoire	41
1. Cœur d'agglomération.....	42
2. Nord Plateau Rural	44
3. Sud Rural	45
4. Seine Rural.....	46
5. Pôle urbain Ouest	47

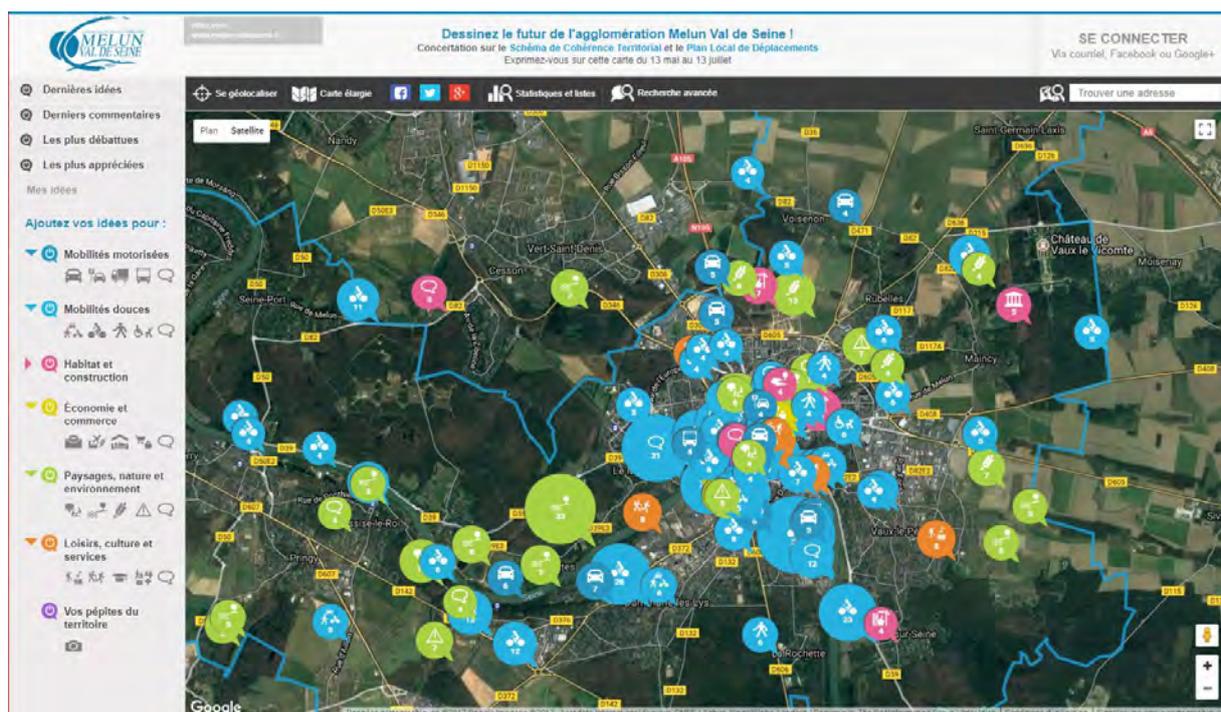
A. Bilan quantitatif global de la participation

La Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine a lancé une démarche de concertation pour l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Local de Déplacement (PLD). La concertation s'est faite à l'aide de l'outil CARTICIPE, afin de recueillir les points de vue des habitants et usagers pour l'avenir du territoire.

- ▶ Le SCoT est un document qui organise les équilibres entre les espaces urbains, naturels et agricoles et qui fixe des objectifs en matière de déplacements, d'habitat, de commerces, de développement économique, d'équipements et d'écologie pour les 15 années à venir.
- ▶ Le PLD a pour objectif de coordonner spécifiquement les différentes politiques de déplacements (marche, vélo, voiture, transport en commun...) et de promouvoir les modes des transports alternatifs à la voiture dans son usage individuel, par le biais d'un programme d'actions pluriannuel.

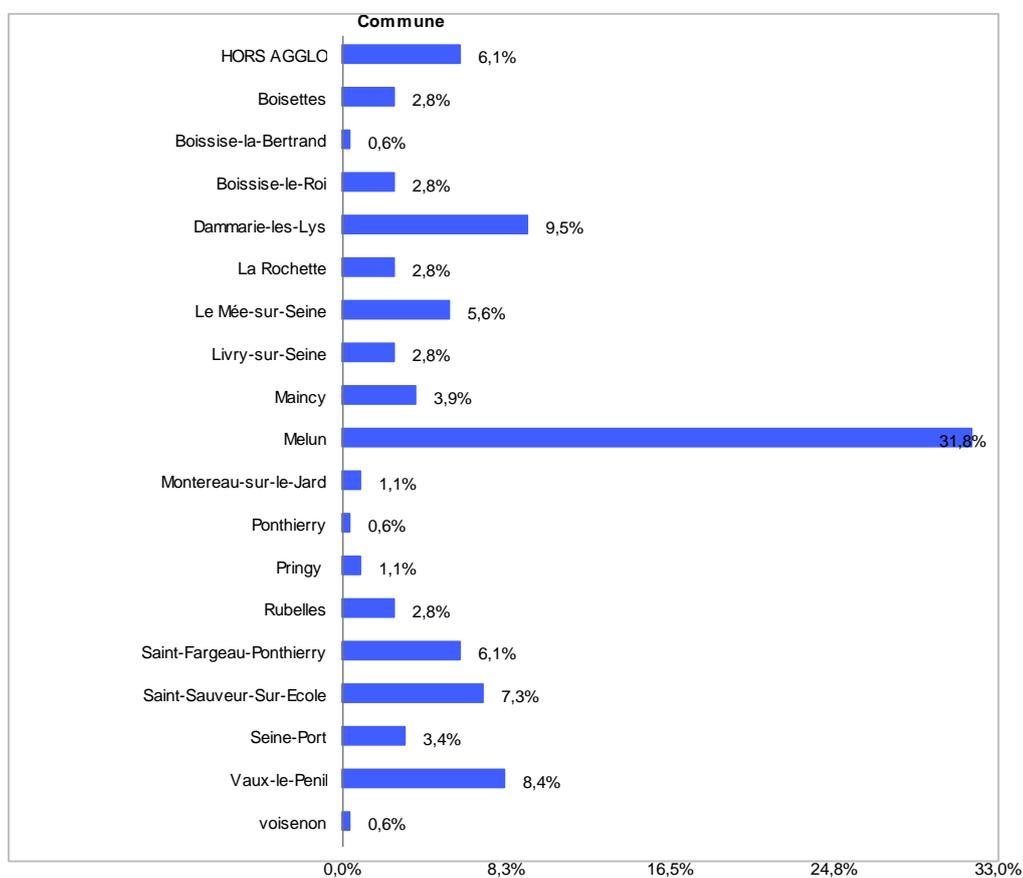
Le site CARTICIPE donnait accès à deux documents de présentation du SCoT et du PLD, permettant de situer les enjeux de la concertation.

La carte numérique CARTICIPE a été mise en place entre le 13 mai 2017 et 13 juillet 2017. Elle permettait de déposer des idées sur les enjeux d'aménagement du territoire, à travers sept grandes thématiques, dont deux correspondant au PLD (mobilités douces et mobilités motorisées) au sein du périmètre de l'agglomération.



- ▶ La page a été **vu près de 13 500 fois** depuis le lancement
- ▶ **279 internautes se sont inscrits**, devenant ainsi des participants au débat ou des « **participants** »
- ▶ **439 idées sous forme de bulles** ont été déposées sur la carte, ainsi que **224 commentaires**
- ▶ **2 144 votes** (votes positifs et négatifs) ont été enregistrés
- ▶ Soit en moyenne : 1,6 idée déposée par participant et 7,7 votes par participant

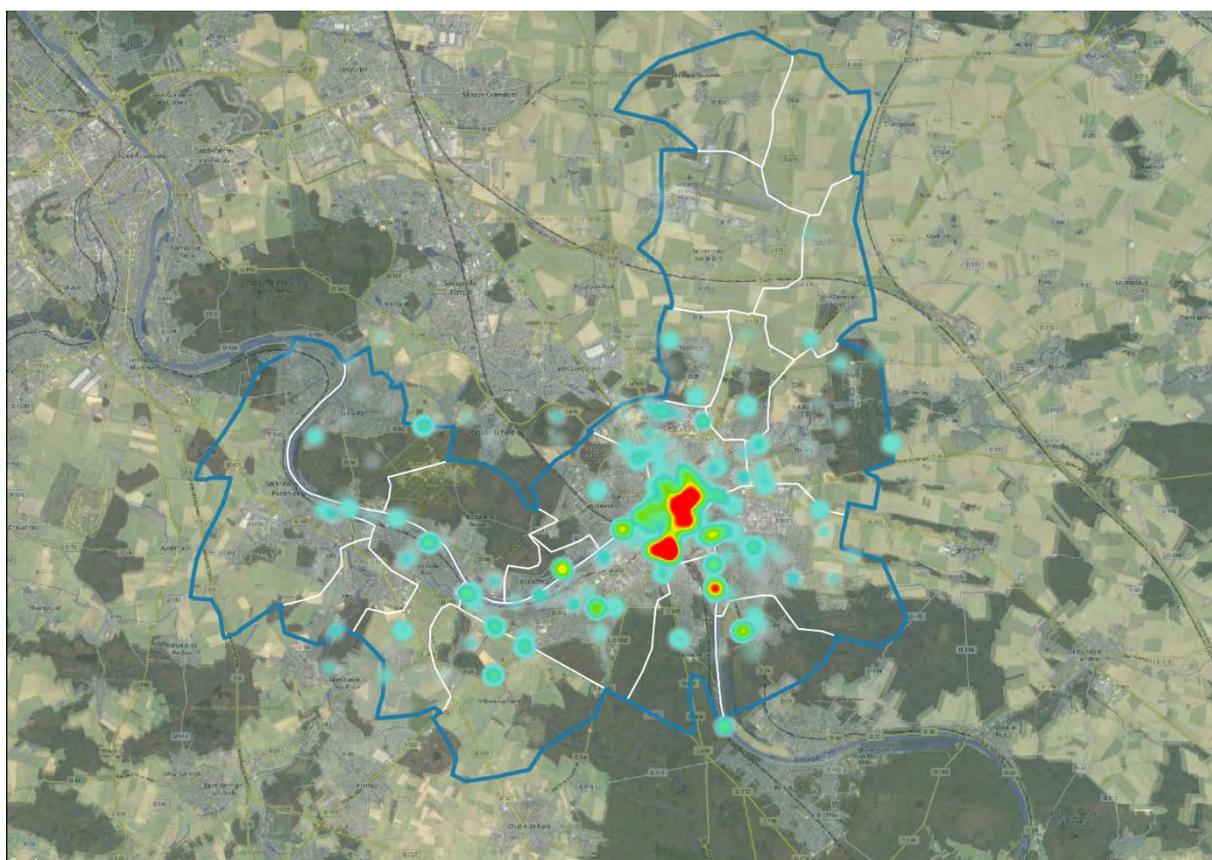
- ▶ Age moyen des participants : 49 ans
- ▶ Le plus jeune a 18 ans, le plus âgé a 82 ans
- ▶ Communes de résidence des participants :



En quelques chiffres



Répartition spatiale des idées et votes



Carte d'intensité générale des préoccupations sur Cartipice :

Visualisation en couleurs plus ou moins « chaudes » de l'intensité des contributions, représentant simultanément les idées superposées et les votes favorables

Répartition par thématiques et pictogrammes

	Nombre d'idées	Nombre de commentaires	Score cumulée (cumul des votes "+" et votes "-")	
 A. Mobilités motorisées	117	53	261	
 1. Déplacements automobiles	59	33	94	
 2. Stationnement	21	5	62	
 3. Livraison	1	0	2	
 4. Transports en commun	25	10	79	
 5. Autre	11	5	24	
 B. Mobilités douces	151	97	868	
 1. Cohabitation entre les modes de déplacements	36	17	159	
 2. Déplacements vélos	71	56	492	
 3. Déplacements piétons	28	14	103	
 4. Accessibilité	6	2	28	
 5. Autre	10	8	86	
 C. Habitat et construction	23	8	98	
 1. Construction neuve et types d'habitat	5	2	26	
 2. Rénovation urbaine	7	3	33	
 3. Patrimoine architectural	3	1	9	
 4. Production et économie d'énergies	1	0	4	
 5. Autre	7	2	26	
 D. Economie et commerce	22	10	64	
 1. Accueil d'entreprises	2	0	9	
 2. Industrie (notamment agro-alimentaire, aéronautique...)	2	6	1	
 3. Tourisme	7	0	18	
 4. Commerces	11	4	36	
 5. Autre	0	0	0	
 E. Paysages, nature et environnement	86	41	376	
 1. Espaces verts	19	10	101	
 2. Paysages et biodiversité	19	13	110	
 3. Zones agricoles	9	4	43	
 4. Risques et nuisances	28	9	87	
 5. Autre	11	5	35	
 F. Loisirs, culture et services	37	11	104	
 1. Equipements sportifs et culturels	9	6	25	
 2. Sports et activités de plein air	11	3	39	
 3. Enseignement supérieur et formation	2	0	9	
 4. Services publics de proximité (écoles, santé, social, administrations...)	4	0	6	
 5. Autre	11	2	25	
 G. Vos pépites du territoire				
 1. Vos lieux préférés	3	2	10	

B. Les grands sujets transversaux qui émergent de la concertation

En recoupant les idées et commentaires en fonction de leurs thématiques et sous-thématiques, de leurs localisations géographiques, de leurs contenus détaillés (descriptions et illustrations) et de leurs scores, nous identifions plusieurs grands sujets transversaux de préoccupations et de débats :

1. **Le souhait de valoriser les berges de Seine et ses affluents au bénéfice des habitants**
2. **La volonté de développer les franchissements de la Seine et des infrastructures, pour les différents types de mobilités douces**
3. **L'attente de solutions - contournement ou autres - pour limiter les encombrements et les nuisances du trafic automobile en cœur d'agglomération**
4. **Le souhait de protéger les espaces naturels et agricoles, et de limiter l'étalement urbain**
5. **La volonté d'améliorer le pôle de la gare de Melun sur tous les plans (urbains, espaces publics, accès modes doux et handicapés...)**
6. **L'attente d'un renforcement des mobilités douces et des transports publics en secteurs périurbains**
7. **Le centre de Melun, lieu de préoccupations convergentes : commerces, culture et loisirs, espaces publics, espaces verts et mobilités douces**

1. Le souhait de valoriser les berges de Seine et ses affluents au bénéfice des habitants

La valorisation des berges de Seine apparaît comme une préoccupation qui traverse tout le territoire et ressort au travers de différentes thématiques, avec des suggestions d'aménagements de promenades piétonnes ou cyclables, d'aménagements paysagers, d'aménagements de loisirs et touristiques, de protection environnementale et, dans certains cas, de dépollution de sites riverains de la Seine.

Dans le domaine des activités de loisirs ou de tourisme, des idées variées, soutenues par un certain nombre de votes, s'égrènent le long de la Seine, avec notamment :

- Une proposition d'« exploiter davantage la [base de loisirs "Seine Ecole"](#) en développant des activités de loisirs et de plein air ou des évènements » (+ 4 votes), rue des Verdennes à Saint-Fargeau-Ponthierry.
- Une proposition d'aménager une « [zone de loisirs et paysagère](#) » (+8 votes) la zone de friche industrialo-portuaire située Rue du Caporal Poussineau, à Dammarie-les-Lys, en y aménageant des « zones pour des activités sportives et loisirs » et en intégrant « des espaces verts et surtout arborés ».
- Des propositions multiples concentrées sur les rives du cœur d'agglomération, mais dont la portée peut s'étendre au-delà, dont une proposition générale de « [revalorisation des berges de la Seine de Melun](#) » (+ 4 votes) qui « pourraient être aménagées et revalorisées avec l'ajout d'une zone portuaire de plaisance qui viendrait accompagner l'aménagement des quais afin de répondre à une offre touristique fluviale en constante progression » ou une autre proposition qui suggère sur le [quai de la Reine Blanche à Melun](#) d'organiser « des joutes l'été, des courses d'aviron » et d'installer « des gradins de façon temporaire » pour y organiser « des spectacles, pour le plaisir d'être en plein air ».
- Des proposition d'activités ou équipements plus pointus telles que la mise en place d'un « [bateau découverte des rives de la seine](#) » (1 vote), l'aménagement d'un « [ponton pour les pêcheurs](#) » (+7 votes) car « pêcher le long de la Seine est difficile », ou encore l'installation d'un « [lieu de réparation vélo et une guinguette](#) » (+6 votes) sur le quai du maréchal Joffre à Melun, en ciblant notamment les cyclotouristes de l'« Eurovélo 3 », en vue de « favoriser le tourisme local et international, et dynamiser et rendre attractive la ville ».
- Des propositions ciblant les enfants, telles qu'un « [aménagement des quais pour les enfants](#) » (+ 2 votes) pour offrir des « activités pour nos enfants sur les quais de l'Astrolabe l'été [...] un peu comme lors de la journée des forums des associations : jeux du cirque par exemple » ou encore l'implantation de « [tables de ping-pong en béton](#) pour les enfants et les adolescents » (1 vote) à proximité de la Seine à Dammarie-les-Lys.

Les attentes sont aussi particulièrement fortes quant à la valorisation des paysages, avec un renforcement des liens visuels et physiques au fleuve. Elles se concrétisent en particulier par des propositions recueillant de nombreux votes pour l'amélioration des possibilités de cheminements à pied et à vélo :

- La contribution la plus plébiscitée annonce consensuellement que c'est « [une chance d'avoir la Seine](#) » (+33 votes) pour défendre l'idée que « la Seine constitue un patrimoine naturel emblématique et fédérateur qui doit servir d'appui pour créer du lien » et qu'il faudrait « renforcer les liens entre le fleuve et les espaces plus ou moins proches qui l'entourent, en termes visuels, en termes d'accès aux bords de Seine à pieds ou à vélo, de manière facile et lisible ».

- L'amélioration des cheminements est souhaitée par beaucoup, notamment sur le [Chemin de Halage à La Rochette](#), (+16 votes) « après l'écluse de Bois le Roi (Rive gauche) » où un « petit chemin pas entretenu en bord de Seine » pourrait être « aménager à minima afin de permettre le passage des cyclistes et piétons », ou dans cette proposition de « [Berges de Seine aménagées pour piétons et vélos](#) » du « Mée jusqu'à Livry et de La Rochette jusqu'à Dammarie » (+11 votes), ou encore à Vaux-le-Pénil où il est suggéré de sécuriser la promenade pédestre en berge sur la Route de Chartrettes (+3 votes), car « l'absence de rambarde côté Seine n'incite pas à venir s'y promener avec les enfants ».
- La possibilité de longer plus confortablement la Seine à vélo fait également l'objet d'un large consensus, avec notamment cette recommandation de « [réaliser rapidement la piste cyclable Eurovélo 3](#) » en aménageant « une piste Dammarie-La Rochette rive gauche et une autre rive droite Livry-Le-Mée » (+17 votes), ou cette autre suggestion équivalente de sécurisation de l' « [Eurovélo route 3](#) » (+ 17 votes) de Dammarie-les-Lys à la Rochette, qui argumente « qu'il est plus que temps de penser à la sécurité des cyclistes et qu'on ne peut plus sur cet axe se contenter de simples marquages au sol » et demande « qu'à partir du chemin de halage de Dammarie jusqu'au Pont de la Rochette une vraie piste cyclable bidirectionnelle sécurisée soit mise en place ».
- Les souhaits d'aménagements cyclables sécurisés se retrouvent un peu partout le long de la Seine, notamment sur le [quai Hippolyte Rossignol](#) à Melun (avec 3 idées recueillant l'une 16 votes et deux 7 votes), où est souhaité la « création d'une piste cyclable sécurisée [...] pour rejoindre la piste cyclable du bord de Seine à Dammarie-Les-Lys », ou encore entre « [Ponthierry et Boissise-le-Roi](#) » (+ 4 votes) où une « vraie piste cyclable » est espérée.

On retrouve également différentes demandes d'amélioration de la « protection » des paysages et espaces naturels longeant la Seine, vis-à-vis de pollutions diverses :

- En particulier sur le plan de la « [propreté](#) », avec un souhait de « préserver les bords de Seine », par un meilleur entretien et l'ajout de poubelles, notamment « tout au long du parcours du chemin de halage » [entre Boissise-le-Roi et la gare SNCF](#) (+9 votes) ou dans le [bois entre Vosves et Dammarie-les-Lys](#) (+12 votes).
- Ou plus axées sur la « [biodiversité en bords de Seine](#) » notamment vers Boissise-le-Roi (+5 votes) ou avec une proposition d'instaurer une « [zone naturelle sensible](#) » sur les carrières entre Boissettes et Boissise-la-Bertrand (+ 8 votes).
- Ou encore par une action sur les sites pollués qui seraient à résorber aux abords de la Seine, notamment sur les friches [Quai Voltaire à Dammarie-les-Lys](#) ou sur les anciens [sites d'extractions de sables et graviers](#) (+ 2 votes).

Enfin, des attentes connexes à la thématique « berges de la Seine » se sont manifestées également sur les berges de ses affluents, l'Almont et l'École, où nous retrouvons des propositions de mise en valeur des promenades ou de protection telles que :

- Sur l'Almont, créer une « [coulée verte](#) » en « [aménageant les berges pour la promenade](#) », ce qui permettrait de créer « une promenade entre Melun et Vaux le Vicomte » (2 idées recueillant 5 et 7 votes), sur des berges au long desquelles on pourrait également « [proposer un parcours de santé](#) » (+ 3 votes) et où il serait souhaité que l'on « [limite l'accès des scooters et quads](#) » (+4 votes) dans les espaces verts.
- Le long de l'École, « [protéger absolument](#) » (+ 5 votes) certains secteurs de zone naturelle humide, dans une vallée vue comme devant être « [mise en valeur et protégée](#) » (+ 4 votes) des projets « d'urbanisation galopante » et des impacts d'un éventuel « contournement ».

2. La volonté de développer les franchissements de la Seine et des infrastructures, pour les différents types de mobilités

Les suggestions de traversées de la Seine et des infrastructures routières ou ferroviaires sont assez nombreuses sur la carte participative, et souvent soutenues par de nombreux votes en ce qui concerne les traversées en mobilités douces. Au regard du long linéaire de cours d'eau, ainsi que du large faisceau ferroviaire, qui limitent tous deux les points de passage entre Nord-Ouest et Sud-Ouest du territoire, les ponts et passerelles apparaissent comme insuffisamment nombreux du point de vue des habitants du territoire.

Au total une douzaine d'idées concernent les traversées de la Seine par les moyens de transports « doux », la marche et le vélo :

- La plus soutenue propose la création d'une « [passerelle piéton-vélo](#) » sur le « [pont ferroviaire du Pet au Diable](#) », et recueille 38 votes favorables. Elle est doublée d'une proposition voisine (+12 votes) recommandant de « [réaliser une passerelle piétons-vélos entre Vaux-le-Pénil et la Rochette](#) ».
- La seconde en termes de votes (+ 31 votes) propose également l'édification d'une « passerelle piétons-vélos » qui pourrait se greffer sur l'infrastructure ferroviaire, cette fois « [entre Le Mée et Dammarie](#) ».

- D'autres traversées piétons-vélos sont suggérées notamment entre la « [rive droite de Melun Boulevard Victor Hugo et Boulevard Chamblain](#) via l'île Saint-Etienne » (+ 15 votes) ou « [réparties sur la Seine afin de relier Melun, La Rochette et les villes environnantes](#) (Le Mée-sur-Seine, Vaux-Le-Pénil, Livry-Sur-Seine). » (+ 12 votes).
- Enfin, certains préconisent plus simplement l'[amélioration de la traversée cyclable sur un pont existant](#), notamment sur le Pont Notre-Dame dans le centre de Melun.

Une proposition de franchissement plus singulière de la Seine est également évoquée : elle consisterait à installer un « [téléphérique urbain nord sud](#) » en amont du centre-ville, avec « accès à la Gare de Melun ». L'idée récolte 8 votes favorables.

Le voies ferrées traversant la ville sont également visées par cette demande transversale de décloisonnement de l'agglomération, que ce soit par le téléphérique évoqué ci-dessus ou la proposition d'ouvrir « [un passage sous les voies entre Jean Jaurès et rue de Ponthierry](#) » (+2 votes), ou encore par l'évocation favorable d'un « [projet Passage souterrain entre rues de frères Thibault et Rue de la Fosse aux Anglais](#) » (+1 vote), ou enfin par cette demande de « [franchissement du talus SNCF](#) » (1 pour 4 contre) qui préconise de « faire un souterrain » pour les automobiles à la Rochette.

S'ajoutent également à cela une dizaine d'idées concernant les franchissements automobiles. Même si celles-ci, généralement insérées dans l'hypothèse d'un contournement routier, font l'objet d'un débat nourri.

Les internautes s'opposent sur les lieux d'implantation précis des franchissements, sur leur pertinence, sur les reports de circulation attendus et sur les zones impactées au niveau paysage et nuisances sonores ou atmosphériques. Les propositions sont multiples et contradictoires, notamment :

- A l'aval de Melun, à la hauteur de Vosves, où la proposition de « [pont de contournement de l'agglomération melunaise](#) » (13 pour et 24 contre), s'ajoute à celle [des défenseurs d'un nouveau pont aval](#) (2 pour et 2 contre), tandis que d'autres « [s'opposent au pont aval simple](#) » (+ 6 votes), et qu'un peu plus en amont certains préconisent un « [franchissement de Seine entre le Mée-sur-Seine et Dammarie-les-Lys](#) » (+2 votes) à vocation multimodale (transports en commun, modes doux, mais aussi véhicules individuels).
- Comme à l'amont, où la proposition de « [pont amont de Melun](#) » à la hauteur de la voie ferrée, se cumule avec celle de « [réaliser un pont pour véhicules de tourisme](#) » (1 pour et 4 contre), localisée au même endroit, tandis que certains proposent un [pont amont de contournement](#) (1 pour et 4 contre) nettement plus au sud, en amont de La Rochette.
- Certains, enfin, préconisent tout simplement la réalisation concomitante de « [deux ponts sur la Seine](#) » (5 pour et 4 contre) dans le cadre d'un contournement, pour lequel cette proposition suggère de « reprendre dans ces grandes lignes le tracé définit par la DDE » dans le passé.

(Voir plus loin chapitre « mobilités motorisées » pour plus de détails sur les débats et votes contradictoires concernant le contournement)

3. L'attente de solutions (contournement ou autres) pour limiter les nuisances du trafic automobile en cœur d'agglomération

Différentes contributions déplorent la pollution et les nuisances générées par l'intense circulation sur les axes routiers traversant le cœur d'agglomération à Melun et Dammarie-les-Lys. En réponse à ce problème, différents axes de propositions se dessinent, qui vont des restrictions ciblées (poids-lourds, véhicules polluants), aux mesures de déviation des flux (contournements, tunnels), en passant par des suggestions de réduction de l'intensité des nuisances par les limitations de vitesses.

Les propositions tournent notamment autour de mesures de restrictions ciblées vis-à-vis des flux traversant la ville :

- Certains proposent de lutter [contre la pollution](#) (+21 votes) par des « vraies mesures » de restriction de la circulation pour que la qualité de l'air « s'améliore en cas de pic de pollution ».
- D'autres recommandent d'[interdire la traversée de la ville par les camions](#) (+11 votes) sur toute l'avenue Thiers, pour réduire la « pollution de l'air et une pollution sonore permanente », tout en exprimant le besoin de trouver une « solution de contournement ».

Diverses propositions suggèrent de réduire les nuisances, en réduisant la vitesse en cœur d'agglomération :

- Une idée générale suggère de mener une « [réflexion sur une limitation à 30km/h sur l'ensemble de l'agglomération](#) » (soutenue par 8 votes), car celle-ci aurait des « avantages multiples : réduction des accidents sur les cyclistes et piétons, [...] circulation fluidifiée, consommation de carburant réduite de 40 %, pollution diminuée d'autant, incitation à se déplacer en vélo dans un environnement plus apaisé ».

- Une autre propose, sans plus de précision de « [réduire la vitesse des véhicules](#) » (+2 votes) sur l'axe de l'Avenue de La Rochette à Dammarie-les-Lys car, selon elle, « la très grande majorité des véhicules roulent très vite » et que cela « génère insécurité, bruits (60db au niveau des habitations) et pollution au regard des riverains ».
- Dans une optique similaire, une idée (5 votes pour, 2 contre) recommande de « [favoriser les voies à doubles sens de circulation](#) » car selon celle-ci « les multivoies unidirectionnelles en ville concentre le trafic, rallonge les parcours, augmentent les nuisances sonores et la pollution, tout en favorisant les vitesses excessives inadaptées à une circulation urbaine ».
- D'autres mesures ponctuelles de ralentissement sont avancées en divers lieux du cœur d'agglomération, d'abord pour des questions de sécurité, mais peuvent rejoindre cette préoccupation de réduction des nuisances : une idée d'implantation d'un [dos d'âne](#) (1 vote) ou de [limitation partielle à 30km/h](#) (+2 votes) sur l'axe Avenue du Lys /avenue Charles Priure (D 372) à Dammarie-les-Lys, ou l'implantation de « [ralentisseurs](#) » sur la rue Edmond Michelet, à Melun.
- Notons encore que de nombreuses idées préconisent, sur le cœur de ville, des mesures visant à consacrer plus d'espaces aux « mobilités douces », piétons et vélo, et un « apaisement de la circulation », ce qui implique dans la plupart des cas un nouveau partage de la voirie entraînant une restriction des vitesses et des flux automobiles (voir plus loin, chapitre « mobilités douces »).

Enfin, une part non négligeable des participants aux débats semble penser que la réduction des nuisances en cœur de ville passe inévitablement par la mise en place d'une « déviation » ou de dispositifs de « fluidification » du trafic :

- Rappelons que, pour répondre à ce problème, nombres de propositions (contredites par des votes négatifs mais aussi soutenues par un certain nombre de votes positifs) recommandent simplement de relancer ou d'accélérer le projet de contournement routier, bien que nombre d'autres y soient plutôt voire totalement opposés (voir ci-dessus « franchissements », et plus loin chapitre « mobilités motorisées »).
- Certains suggèrent de faire passer la circulation en [tunnel sous l'avenue Thiers](#) (+5 votes) depuis les bords de Seine [jusqu'au Tribunal](#) (+2 votes) au sud de la Gare, notamment de façon à réduire la « fracture urbaine » constituée par ce grand axe routier.
- Enfin, dans une optique voisine de « fluidification » qui permettrait de « réduire les nuisances » nous retrouvons plusieurs propositions ponctuelles visant l'« amélioration de la fluidité » sur des carrefours (voir chapitre « mobilités motorisées ») ou des grands axes, comme cette recommandation de « [régulation des feux sur la RD372](#) » (+2 votes) qui selon son auteur permettrait d'« avoir une onde verte » au lieu d'une « onde rouge, situation néfaste en termes de nuisance ».

4. Des souhaits parallèles de protéger des espaces naturels et agricoles, et de limiter l'étalement urbain

Nous voyons se dessiner, parmi les contributions au débat, une volonté diffuse de préserver de l'urbanisation et des infrastructures un certain nombre d'espaces naturels sensibles, en particulier sur le flanc ouest de l'agglomération, ou de limiter la consommation de terres agricoles, surtout sur le flanc est de l'agglomération. Dans les deux cas, cette aspiration à conserver au mieux les espaces de nature vise non seulement à protéger la biodiversité, mais aussi voire surtout à maintenir des « services » offerts par la nature, au profit des habitants : espaces de respiration préservés à proximité de zones fortement urbanisées ou production agricole recentrée sur les « besoins de proximité ».

En parallèle de ces attentes, s'avancent timidement quelques recommandations en faveur d'une densification de l'habitat, permettant d'envisager concrètement une limitation de l'étalement urbain tout en répondant aux besoins en logements neufs.

Sur le flanc ouest de l'agglomération, nous relevons une petite dizaine de contributions visant à « préserver » les espaces naturels plus ou moins « sensibles » autour de la rivière Ecole ou du bois de Bréviande :

(NB : certaines idées sont aussi mentionnées dans le sujet 1, « Valoriser la Seine »)

- Nous pouvons notamment relever deux propositions, recueillant chacune 5 votes, qui préconisent la protection de la « [vallée de l'Ecole](#) », qui est considérée comme « [à protéger absolument](#) » car elle « constitue un site remarquable » en tant que « zone humide » et que « la promenade sur la rive droite est très agréable et intéressante ». La demande de protection paraît répondre à une menace liée au « fameux projet de contournement de Melun » « site d'un "viaduc" dans les études initiales ».
- Nous notons également un souhait de retour à la nature des anciennes « [carrières](#) » de gravier en bord de Seine à Boissettes et Boissise-la-Bertrand), que les internautes verraient volontiers devenir une « zone naturelle sensible » (+8 votes, déjà cité au sous-chapitre 1 concernant la mise en valeur de la Seine).
- En limite nord de l'agglomération, pas moins de 5 propositions insistent sur des restrictions à imposer à l'urbanisation. C'est le [Bois de Bréviande](#) qui est présenté comme un « espace à protéger qui bénéficie aux habitants

de Melun, du Mée, de Cesson et de Vert-Saint-Denis », vu comme « un poumon vert, un lieu de détente, un lieu de biodiversité » (+ 4 votes), qu'il faudrait « [continuer à protéger](#) » selon une autre contribution (+3 votes). [L'association du Bois du Canton](#) insiste notamment sur son « triple rôle social, économique et environnemental » et le définit comme un « espace essentiel au cadre de vie (loisirs, détente, sport, connaissance de la nature) et à l'environnement (biodiversité, infiltration dans la nappe phréatique, piégeage du carbone » (+ 7 votes).

- Tandis que, dans le même secteur, deux appels à « [ne pas construire pour maintenir la continuité des espaces naturels](#) » remportent respectivement +5 et **+3 votes**, en soulignant l'importance, de leur point de vue, de la « continuité des espaces naturels entre les forêts de Rougeau, Bréviande et St Assise ».

... et sur le flanc Est, une demande de préservation des espaces à dominantes agricoles fait jour au travers de quatre propositions relativement appréciées :

- Une contribution relativement populaire déposée sur l'ouest de Melun invite à préserver « [les terres agricoles de l'agglomération dont les sols sont de très bonne qualité](#). » (+ 13 votes), en déployant l'idée que « de nombreux projets d'urbanisation et, aussi, de zones d'activités en cours vont consommer beaucoup d'espace agricole » tandis qu'il « existe de nombreuses friches urbaines et industrielles sur lesquelles, il serait possible de reconstruire des logements dans un environnement de qualité ».
- Dans l'optique non seulement de préserver, mais aussi de les valoriser au bénéfice des citoyens, trois autres propositions convergentes proposent de « [préserver les terres agricoles proches de l'agglomération](#) » (+4 votes) pour notamment « mettre en place une agriculture bio locale alimentant les cantines » ou « [une agriculture périurbaine dédiée, entre autres, au maraîchage et à l'arboriculture](#) » (+ 7 votes), ou, de façon géographiquement plus précise, de « [préserver les terres agricoles autour de Maincy](#) » (+ 4 votes) pour « permettre à l'axe Melun-Maincy de devenir un lieu de détente et de sport de plein air ».

On peut relever, en parallèle, deux idées évoquant la « limitation » de l'étalement urbain des zones commerciales et pavillonnaires. Une première clame « [stop aux zones commerciales en périphérie](#) » (+5 votes) en arguant notamment que « le centre-ville se meurt à leur profit » et qu'elles « bétonnent la périphérie de la ville ». La deuxième recommande, en bordure de l'agglomération au Nord (sur le plateau de Nandy), de « [limiter strictement les constructions pavillonnaires et commerciales à ce qui a été prévu](#) » (+ 4 votes).

Face à ces souhaits de protection des zones agricoles ou naturelles, deux timides suggestions ouvrent le débat de la « densification » de l'habitat pavillonnaire :

- Une contribution déposée sur la zone pavillonnaire au sud de Vaux-le-Pénit, le lieu étant vraisemblablement choisi pour l'exemple, recommande de « [densifier l'habitat](#) » (4 votes pour, 2 contre) pour « éviter la dispersion pavillonnaire consommatrice de terres agricoles de surface ».
- Sur une zone pavillonnaire à Livry-sur-Seine, un autre contributeur affirme « croire en [l'implantation de nouveaux logements collectifs](#) » (+ 4 votes) vu comme « nécessaires pour Livry » et « important pour l'agglomération ». Néanmoins, il souhaiterait cependant que la commune puisse en contrepartie « imposer un cahier des charges architecturaux plus contraignant aux constructeurs. »

5. La volonté d'améliorer le pôle urbain de la gare de Melun sur tous les plans (urbains, espaces publics, accès modes doux et handicapés...)

La gare de Melun et surtout ses abords, font l'objet d'une multiplicité de propositions et suggestions, fréquemment appuyées par des votes relativement importants. Il s'agit pour les participants au débat, à la fois, d'améliorer l'aspect visuel du quartier, des places publiques et parvis qui l'encadrent, d'en améliorer l'accessibilité et l'intermodalité – notamment côté cyclable –, et d'en augmenter les « attraits » avec des espaces verts, des services et une réduction des nuisances.

Une petite dizaine d'idées avoisinant la gare, appellent à une amélioration du « cadre de vie » du secteur, à la fois sous l'angle des espaces verts, de la rénovation des espaces publics et du bâti, de la pollution et de l'adoucissement du trafic motorisé...

- L'une des plus populaires recommande d'« [aménager des espaces verts près de la future gare routière](#) » (+ 10 votes) estimant que « une végétalisation au niveau de la place de la gare côté Melun serait nécessaire pour pallier aux nuisances liées aux bruits, à la pollution, aux particules... ».
- En terme d'espaces verts, nous retrouvons deux autres souhaits d'amélioration, au sud de la gare, sur la [place du Houblon](#) (+8 votes) et sur une [aire de jeux](#) contiguë aux voies ferrées et à la crèche « les Bambins » (7 avenue Jean-Jaurès).
- Une autre idée suggère un « [réaménagement de la gare et ses abords](#) » (+8 votes), comprenant les parvis ou espaces publics « côtés nord et sud », ainsi que « les parkings bus et cars », en précisant que ces rénovations seraient « attendues depuis une dizaine d'années au moins ».

- Sur le plan du bâti, on trouve une suggestion de « [rénover le quartier de l'Ermitage](#) » (+9 votes) vu comme « un quartier longtemps oublié, au sud de la gare de Melun » avec des « immeubles vieillissants, voire parfois dégradés, et où la sécurité est parfois précaire » ; l'auteur estimant que « le quartier a besoin d'un grand ravalement afin d'éviter un décalage » entre le quartier gare « côté Melun » et celui « côté La Rochette ».
- En matière de qualité de l'air, nous relevons deux propositions proches de la gare, qui recommandent de « réduire la [pollution](#) sur l'avenue Thiers » voisine (+ 21 votes, déjà cité plus haut, sous chapitre 3), ou de « limiter la pollution des bus » en leur « [interdisant \[...\] de stationner avec les moteurs allumés](#) » (+10 votes).
- Dans l'optique d'adoucir l'impact des transports motorisés, un contributeur propose l'aménagement d'« [espaces agréables Avenue du Général Leclerc](#) » (+5 votes) affirmant que « la gare souffre de l'omniprésence dangereuse, ultra-polluante et bruyante des voitures, camions, motos » et que « l'avenue du Général Leclerc est dangereuse et absolument désagréable comme lieu de vie » ; il propose en conséquence un redécoupage de la voirie, avec seulement « deux voies pour les voitures », et l'ajout de « pistes cyclables, couloirs de bus, et feux piétons ».
- Dans une optique similaire, un autre se préoccupe de l'« [accès aux quais SNCF](#) » à pied (+ 6 votes), en recommandant la création d'un « nouvel accès côté rue de Ponthierry », de façon à éviter « les traversées risquées de l'avenue Thiers ».
- Enfin deux contributions se préoccupent de l'accessibilité « tout publics » de la gare, en demandant de rendre la « [gare accessible aux PMR](#) » (+3 votes) ou en recommandant la « [mise en place de plot](#) » dans la rue Dajot (+3 votes), l'un des accès Nord à la Gare, « afin d'empêcher les véhicules de s'y garer » de façon à ce que « les piétons, poussettes, fauteuils ne soient plus obligés d'emprunter la route ».

Sur le plan de l'activité, incluant services, commerces, accueil touristique ou bureaux, trois propositions assez détaillées environnent la gare :

- Une première propose d'implanter un « [hôtel quatre étoiles](#) digne de ce nom » (11 votes pour, 8 contre) dans la « ville préfecture », du type « Novotel/ Mercure par exemple, pour une clientèle d'affaire ».
- Une autre suggère de « [favoriser les bureaux et lieux de vie citoyenne](#) » (+8 votes) au sud de la gare, afin de « ne pas laisser les locaux commerciaux vides » et recommande pour cela d'« aider financièrement et administrativement les propriétaires à transformer ces commerces en bureaux » tout en aidant « financièrement des associations locales à s'y installer ».
- Enfin, une dernière suggère la « [création d'une conciergerie](#) » (+1 vote), qui pourrait « satisfaire les nombreux habitants faisant Melun/Paris quotidiennement » et qui permettrait de « commander chez leurs commerçants de proximité par un site Internet mutualisé » puis « récupérer leurs articles à toute heure dans un lieu accessible piétons/vélos/voitures à proximité de la gare », le lieu pouvant aussi offrir des services de type « repassage, laverie, locations vélos, informations touristiques... ».

Enfin une demi-douzaine de suggestions assez populaires sont émises sur le plan des transports, visant à accroître l'intermodalité.

L'accès vélo au pôle ferroviaire fait l'objet d'une attention particulière, avec trois idées plutôt populaires :

- Un meilleur accueil des vélos est notamment suggéré au travers de la proposition, très populaire, d'un ou plusieurs « [parkings sécurisés pour les vélos](#) » (+28 votes) ; l'auteur argue que « des parkings vélos autonomes existent en Hollande, Allemagne et Grande Bretagne, et même à Rueil Malmaison ou Versailles » et qu'ils sont « très pratiques, sécurisés, utilisables à n'importe quelle heure » ; la sécurisation des vélos est présentée comme « indispensable » près d'une gare, car « la peur de l'usager... c'est de s'y faire voler ou dégrader son vélo ».
- Une autre idée suggère la création d'une « [maison du vélo à proximité de la gare](#) » de Melun (+ 8 votes) qui « regrouperait de nombreux services dédiés aux vélos ».
- Et enfin, une troisième idée suggère de « [faciliter l'accès aux trains à vélos](#) » en gare de Melun (+ 6 votes), simultanément par la « mise en place d'une voiture dédiée aux vélos » dans les RER, et par la « création d'un accès aux quais pour les vélos », suggéré « coté La-Rochette ».

Tandis que les transports en commun font l'objet de trois revendications ou propositions d'améliorations :

- La première propose un « [réaménagement complet de la gare routière](#) » (+9 votes) et de « l'agrandir sur les entrepôts désaffectés de la SNCF », de façon à ce que « l'ensemble des bus puissent récupérer les usagers dans cet espace et non plus sur l'avenue Thiers » de façon à ce que « les trois voies de circulation restent disponibles » et à ce que « les piétons n'auraient plus à traverser l'avenue afin de prendre leur bus ».
- Une autre concerne le RER et le souhait de voir « [augmenter la fréquence des trains](#) » (+8 votes), notamment sous l'argument que « l'arrivée du T Zen va amener encore plus de monde à la gare de Melun ».
- Une dernière sollicite une ligne de bus afin de « [desservir le village de Maincy](#) » qui vient de rejoindre la CAMVS (+2 votes).

6. L'attente d'un renforcement des mobilités douces et des transports publics en secteurs périurbains

Si les berges de Seine et le cœur d'agglomération concentrent nombre d'idées en matière de mobilités douces et de transports publics, ces sujets se retrouvent aussi dans les secteurs périurbains de l'agglomération. Certaines de ces idées recueillent de nombreux votes positifs et témoignent d'une volonté de diversification des modes de déplacements sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Au total, une dizaine d'idées recueillant des scores de votes élevés portent sur les continuités cyclables entre les communes de l'agglomération :

- Deux propositions générales recueillant des scores élevés de votes suggèrent d'améliorer « [la continuité des pistes cyclables sur l'agglo](#) » (+26 votes) et de « [créer des voies douces pour permettre des interconnexions grâce au vélo](#) » (+14 votes). Plusieurs commentaires se font écho de la nécessité d'accorder « plus de place pour les déplacements à pied et à vélo et moins pour les automobiles ». Une contribution évoque même l'opportunité pour la CAMVS d'être la première collectivité de banlieue éloignée « à installer ce type d'équipements » alors qu'une autre idée souhaite la « [mise en œuvre rapide du schéma liaison douce de la CAMVS](#) » (+3 votes).
- Au sud-est de l'agglomération, une idée propose de « [prolonger la piste cyclable de la gare de Livry-sur-Seine vers Chartrettes](#) » (+26 votes), pour « rejoindre le réseau des petites routes de campagne aux alentours » sans avoir à « mettre un vélo dans une voiture ou sur une galerie pour sortir de l'agglomération ».
- Dans une optique voisine, une idée propose de « [créer une piste cyclable route de Nangis](#) » (+6 votes) et suggère que pour les routes départementales, la CAMVS puisse relayer les « demandes de véritables aménagements cyclables » auprès du département.
- Au nord, à Rubelles, un participant souhaiterait un réseau de pistes cyclables « [à l'image de ce qui existe sur les communes de Sénart](#) » (+3 votes) et est rejoint par un autre contributeur proposant de créer « un réseau de liaison douce entre Rubelles, Melun, Voisenon, Maincy et Saint-Germain-Laxis » pour faire ses « activités » et ses « courses de proximité » et circuler en famille « en toute sécurité ».
- Au sud-ouest, à proximité d'Orgenoy, deux propositions visent à « [créer des pistes cyclables](#) » ou à « [continuer des liaisons douces](#) » (+6 votes) entre les communes proches.

Face aux dangers de la circulation automobile, d'autres idées pointent des besoins d'aménagements pour les piétons hors du cœur d'agglomération :

- Une idée évoque le « [manque de trottoir](#) » et les dangers qui en découlent à Vosves, le long de la D142 (+13 votes) alors qu'une autre souhaite un aménagement qui « désenclaverait le quartier » pour éviter que les personnes non motorisées soient obligées « de longer à pied la nationale ». De façon similaire, à Livry-sur-Seine, un contributeur s'interroge sur les « [franchissements sécurisés de la RD39](#) » à mettre en œuvre pour la « sécurité des enfants » (+2 votes).
- Le long des berges de Seine à Boissise-le-Roi, la vitesse des voitures amène un internaute à proposer l'« [aménagement d'une voie mixte piétons cycles](#) » en réalisant « un tracé au sol » (+10 votes) pour que cette route soit « beaucoup plus empruntée par les piétons et les cyclistes ».
- Plusieurs propositions suggèrent de supprimer du stationnement et d'élargir les trottoirs, notamment [rue du pet au Diable](#) (+3 votes) ou [rue de Garenne](#) à Livry-sur-Seine (+2 votes) pour « permettre une bonne cohabitation entre les voitures et les piétons ou cyclistes ».

Enfin, quelques propositions préconisent de développer les transports en commun, en particulier pour permettre à des personnes non motorisées d'accéder plus facilement aux gares ou aux commerces :

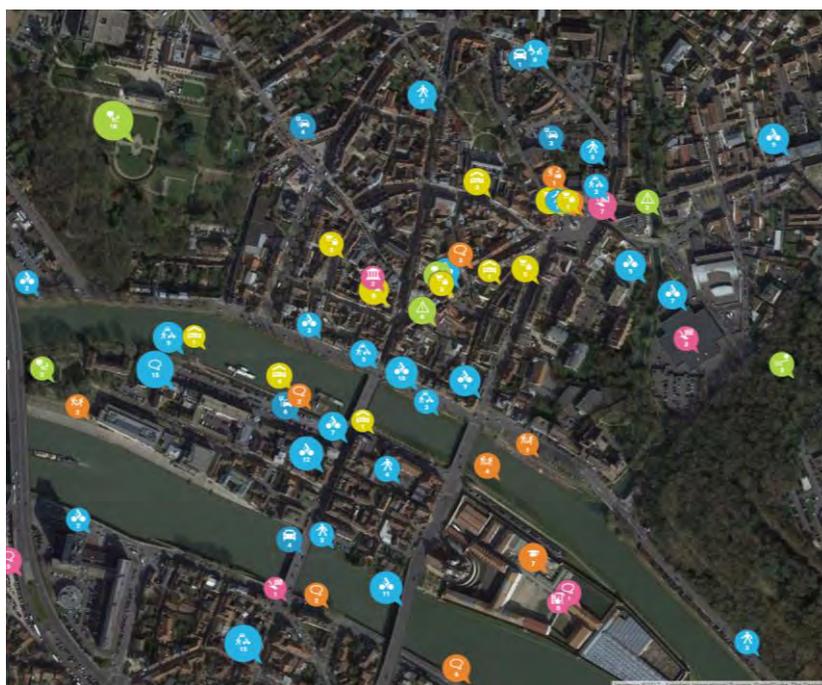
- L'articulation plus fine entre pôles d'emploi ou d'habitat et transports en commun est souhaitée, notamment au Mée-sur-Seine où un contributeur s'inquiète du « [manque de transports en commun](#) » (+4 votes) pour « les personnes âgées et les scolaires » alors que de « nombreuses résidences ont vu le jour ». Une idée suggère aussi de « [favoriser les transports en commun du pôle aéronautique de Melun Villaroche](#) » à destination des gares RER (+3 votes).
- A Maincy, une idée souhaite « [la prolongation de la ligne de bus](#) » pour permettre aux « personnes ne disposant pas de voiture » de se rendre à Melun. A proximité du centre commercial de Villiers-en-Bière, une idée propose de créer un « [arrêt de bus](#) » pour « faciliter l'accès à Carrefour à tout le monde ».
- Dans des communes telles que Jonville ou La Rochette, des idées suggèrent des transports en commun utilisables « [le dimanche](#) » (+3 votes) et pas seulement « réduits [au transport scolaire](#) » pour « couvrir tous les besoins potentiels ».

7. Le centre de Melun, lieu de convergence des préoccupations : tourisme, commerces, culture et loisirs, espaces publics, espaces verts et mobilités douces

Comme nous l'avons vu dans les sous-chapitres ci-dessus, et comme nous le détaillons également dans l'analyse détaillée par thématiques ci-après, nombres des idées des citoyens et nombre des votes se concentrent sur le « cœur d'agglomération », entendu comme le noyau urbain dense centré sur Melun et une petite partie de Le Mée-sur-Seine. Au cœur de ce secteur, le « centre historique » de Melun grossièrement délimité par le Boulevard de Chamblain et la rue de la Rochette au Sud, et par un demi-cercle allant de la Préfecture au marché Gaillardon au Nord, concentre à lui seul une soixantaine de propositions, soit près de 14% du total.

Dans cet ensemble, que nous ne décrivons pas en détail ici (se reporter aux sous-différents sous-chapitres détaillés par thèmes, ainsi qu'au dernier chapitre résumant les contributions par sous-partie du territoire), il semble se dégager des attentes fortes principalement dans trois grandes dimensions :

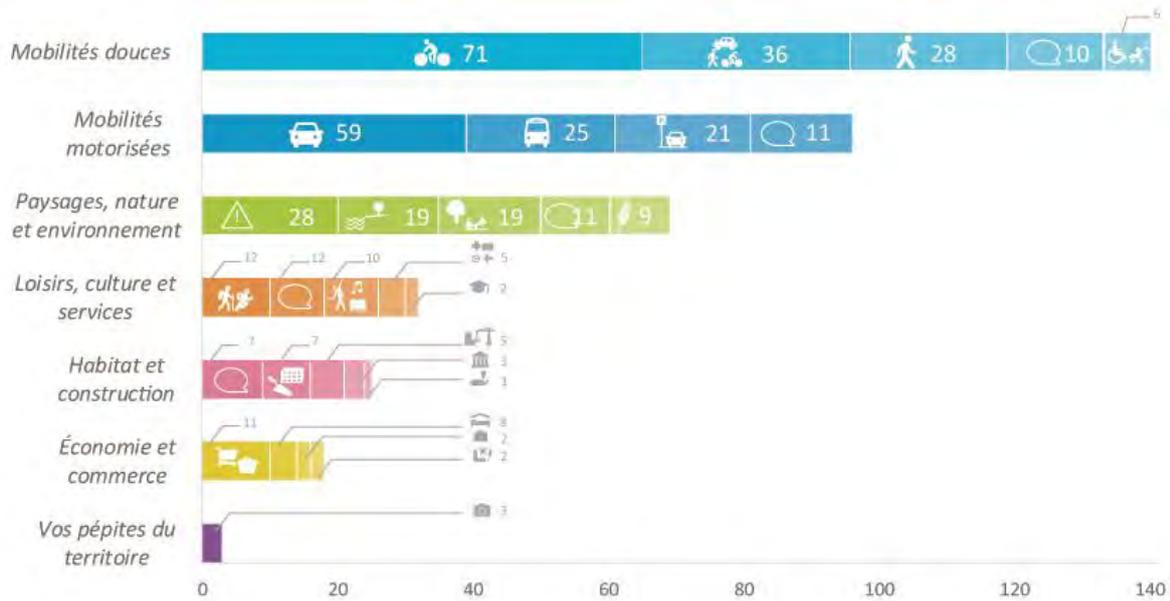
- En premier lieu, la « pacification » et l'« embellissement » des voiries, espaces publics, rues et places, avec un rééquilibrage au profit des vélos et des piétons, à vocation de promenade (notamment en bord de seine), de mise en valeur commerciale ou touristique et d'écologie urbaine
- Le renforcement de la dimension « verte » du centre-ville, notamment par l'ouverture d'accès à des espaces existants (jardin de la préfecture, berges de Seine) ou par l'amélioration et la protection d'espaces déjà ouverts (jardin botanique, jardin de l'hôpital, place St Jean)
- Le renforcement de l'offre de loisirs et de commerces en centre-ville, notamment le soir, en s'appuyant notamment sur la mise en place d'animations (spectacles et cinéma en plein air, animations sportives sur la Seine, expositions photos en plein air) et sur le développement des terrasses de cafés-restaurants (place St Jean, place Praslin, « place » au début de la rue Saint Ambroise).



Concentration des idées de tous thèmes et des votes sur le centre historique de Melun

C. Synthèse par thèmes et pictogrammes :

Graphique récapitulatif des nombres d'idées par thèmes et par pictogrammes



Rappel légende des pictogrammes :

- Le thème le plus porteur en nombre d'idées a été celui des « mobilités douces ». Il est également soutenu par des votes nombreux et peu défavorables, signe d'attentes fortes et relativement consensuelles.

- Le thème des déplacements automobiles est également très présent, mais les débats y sont plus vifs (voir plus loin)

- Celui portant sur les « paysages, la nature et l'environnement » apparaît comme le troisième thème de mobilisation, avec une attention particulière pour les pollutions et les risques.

- Tandis que les thèmes, sans doute plus complexes et à plus « long terme », de la construction et de l'économie, ont davantage peiné à susciter la participation.

Mobilités douces

1. Cohabitation entre les modes de déplacements
2. Déplacements vélos
3. Déplacements piétons
4. Accessibilité
5. Autre

Mobilités motorisées

1. Déplacements automobiles
2. Stationnement
3. Livraison
4. Transports en commun
5. Autre

Paysages, nature et environnement

1. Espaces verts
2. Paysages et biodiversité
3. Zones agricoles
4. Risques et nuisances
5. Autre

Loisirs, culture et services

1. Equipements sportifs et culturels
2. Sports et activités de plein air
3. Enseignement supérieur et formation
4. Services publics de proximité (écoles, santé, social, administrations...)
5. Autre

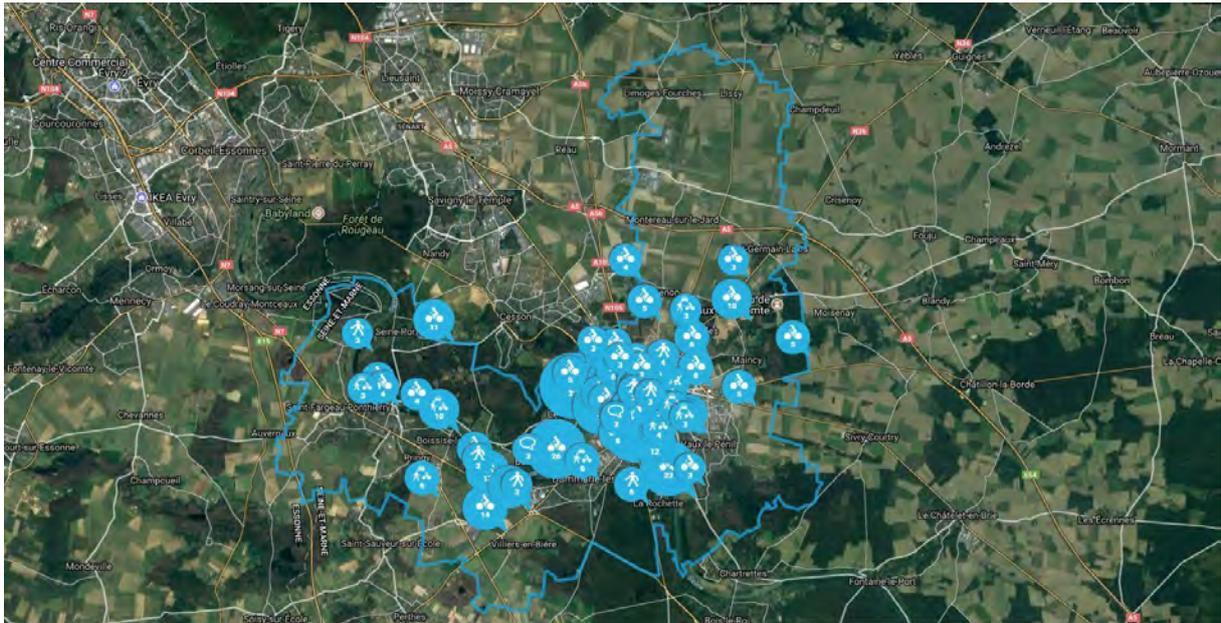
Habitat et construction

1. Construction neuve et types d'habitat
2. Rénovation urbaine
3. Patrimoine architectural
4. Production et économie d'énergies
5. Autre

Économie et commerce

1. Accueil d'entreprises
2. Industrie (notamment agro-alimentaire, aéronautique...)
3. Tourisme
4. Commerces
5. Autre

1. Mobilités douces :

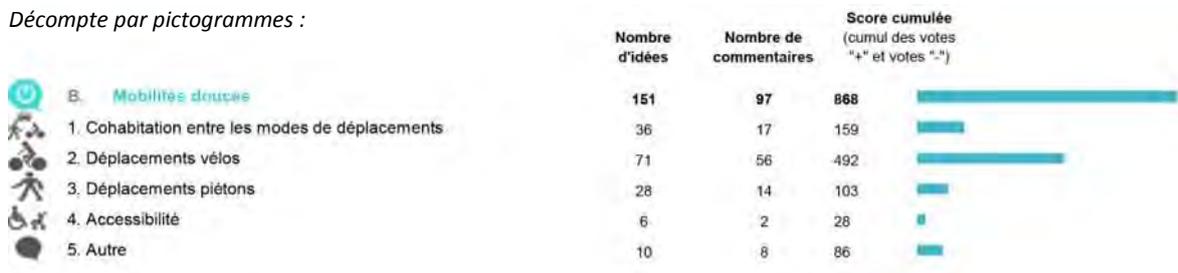


Les contributions liées au thème des mobilités douces sont les plus récurrentes. En effet, ce thème comptabilise :

- 151 idées
- 98 commentaires
- 927 votes favorables
- 33 votes défavorables

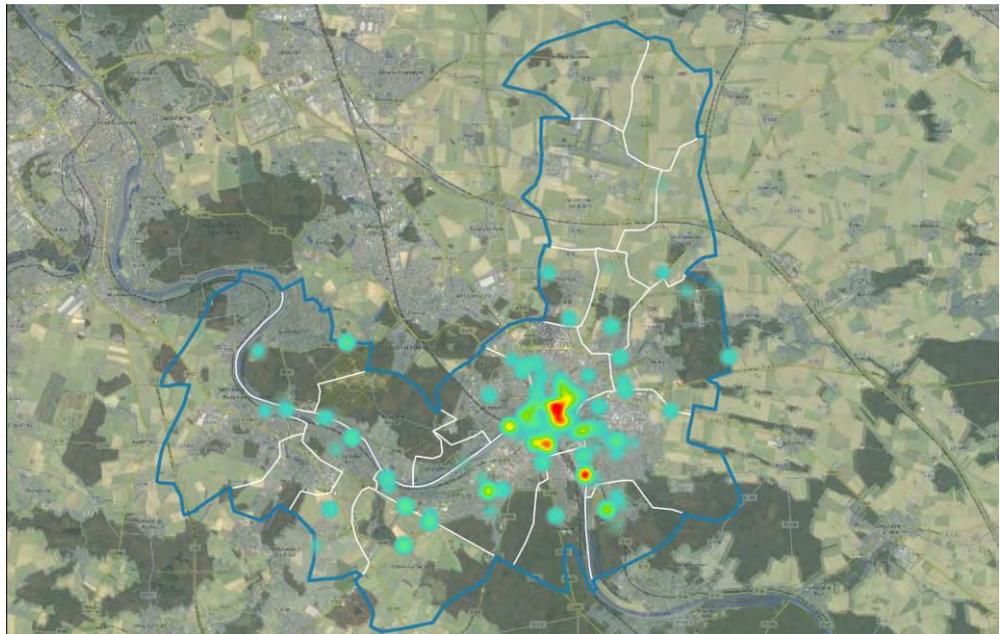
C'est le premier thème en termes de nombre d'idées, de commentaires et de votes favorables, devant les mobilités motorisées.

Décompte par pictogrammes :



Carte d'intensité des idées du thème « mobilités douces »

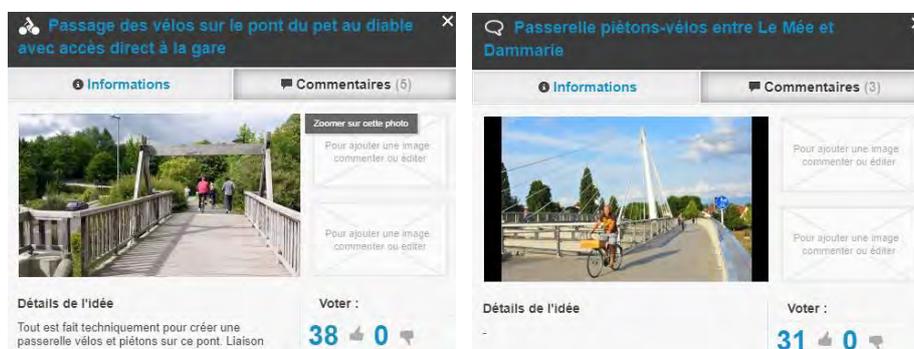
(Visualisation en couleurs plus ou moins « chaudes » du taux d'évocation de la thématique sur le territoire, représentant simultanément les idées superposées et les votes favorables)



Le franchissement de la Seine en mode doux : un sujet fédérateur

Avant de détailler les sujets par pictogrammes, rappelons que les deux idées les plus « soutenues » (qui obtiennent le meilleur score de votes) dans la thématique « mobilités douces », sont deux idées qui proposent des franchissements de la Seine :

- La première recueille 38 votes positifs et recommande la création d'un « passage des vélos sur le pont du Pet au Diable » notamment pour permettre une « liaison douce de Vaux-le-Pénil et Livry-sur-Seine » en direction de « La Rochette et Melun Gare ».
- La deuxième, qui récolte 31 votes positifs, propose de créer une « passerelle piétons-vélos entre Le Mée et Dammarie ».



Déplacements vélo : des attentes tous azimuts

Au sein du thème « mobilités douces », le vélo se taille la part du lion : avec 71 idées, le sujet des déplacements vélo apparaît comme la première préoccupation, non seulement dans la thématique « mobilités douces », mais même parmi l'ensemble des sujets de débats proposés sur Carticipe sous forme de pictogrammes, tous thèmes confondus, et cela que ce soit en nombre d'idées ou en scores de votes cumulés (score favorable cumulé total de 492 votes).

Il est à noter, de plus, qu'une part conséquente des idées postées sous le pictogramme « cohabitation entre les modes de déplacements » suggèrent également des aménagements favorables au vélo, souvent de façon concomitante à des demandes favorables à l'amélioration du confort piéton.

Parmi les 71 idées portant sur les déplacements vélo, les souhaits tournent le plus fréquemment autour de :

- **37 idées suggèrent la prolongation ou création de nouvelles pistes cyclables**

Les idées proposant la prolongation (8 idées) ou la création (29 idées) de nouvelles pistes cyclables se localisent souvent le long d'axes routiers (voir aussi « carte de chaleur des idées mobilités douces » ci-dessus). C'est le cas en particulier :

A Melun :

- Au sud, le long de la D606 ainsi qu'au nord-ouest sur l'Avenue de Corbeil, du Général Patton et Georges Pompidou, c'est-à-dire le long d'axes pénétrants dans le centre-ville
- D'autres idées se localisent sur des voiries secondaires (rue du docteur Pouillot, rue Gonon)
- Certains participants proposent de créer une piste cyclable le long de l'Almont jusqu'au château de Vaux-le-Vicomte pour favoriser le cyclotourisme

Dans des communes de l'agglomération :

- Le long de la D372, entre Dammarie-les-Lys et Villiers-en-Bière
- Le long de la 636, entre Saint-Germain-Laxis et Rubelles
- Le long de la D605 à Vaux-le-Pénil

Le long des berges de Seine :

- De nombreuses idées, recueillant les scores de votes les plus élevés, proposent de créer de nouvelles traversées de la Seine et du faisceau ferroviaire

La localisation des idées et leur contenu portent principalement sur la création d'axes cyclables « intercommunaux » pour permettre l'établissement de « continuités » cyclables plus adaptées aux usages (une idée générale sur ce sujet recueille notamment un score 26 votes positifs).



Quelques exemples des nombreuses contributions en faveur de la création d'itinéraires cyclables complémentaires :



• **11 idées préconisent l'amélioration et le renforcement des itinéraires cyclables existants :**

Les idées portant sur l'amélioration et le renforcement des pistes cyclables existantes se localisent principalement dans les communes du cœur d'agglomération (Melun, Dammarie, Vaux-le-Pénil...). Les propositions les plus récurrentes de la part des participants portent sur :

- La transformation de pistes cyclables à sens unique en pistes cyclables bidirectionnelles (notamment le long d'axes routiers ayant un large gabarit)
- Le renforcement de la sécurité le long d'axes vélos existants

Ces propositions sont souvent motivées par le fait qu'il y a « de la place pour circuler à vélo » et pointent souvent une cohabitation difficile, voire dangereuse avec les voitures.



L'amélioration et le développement de pistes cyclables le long de la Seine est un souhait également récurrent et très présent sur Carticiple. Ce souhait s'accompagne de propositions d'animations, de mise en valeur et de protections évoquées dans les thèmes « paysages, nature et environnement », « loisirs, culture et services » et « économie et commerce ».

A noter : ces propositions croisent également celles des autres sous-catégories du thème « mobilités douces » et se localisent principalement dans l'hypercentre de Melun.

• **D'autres idées pour favoriser les déplacements vélos : stationnement vélo, intermodalité...**

Quelques idées portent sur :

- L'augmentation du stationnement vélo à proximité de la gare (28 votes positifs pour un parking sécurisé), du marché et d'écoles du cœur d'agglomération.
- Le développement de l'intermodalité (voiture RER réservée aux vélos).



Cohabitation des modes de circulations : mieux coexister en cœur d'agglomération

Parmi les 37 idées portant sur la « cohabitation entre les différents modes de déplacements », les idées les plus fréquentes et plébiscitées recommandent :

• **Des améliorations de la sécurité piétons/vélos en cœur d'agglomération**

Ces idées se situent principalement à proximité du centre-ville de Melun :

- Plusieurs contributions y soulignent les dangers liés à la vitesse automobile.
- Les remarques liées à la « sécurisation de passages piétons », ou à « réaménager des arrêts de bus » ou « des carrefours dangereux pour les modes doux » sont aussi récurrentes.

- **Le rééquilibrage des voiries au profit des mobilités douces**

Toujours vers le cœur d'agglomération, plusieurs contributeurs proposent de rééquilibrer l'espace public au profit des mobilités douces :

- Des zones de rencontres ou des zones 30 sont notamment proposées autour de la gare, rue de Belle Ombre, le long des berges de Seine ou de l'Almont (à proximité du château) ou encore aux abords du parc François Mitterrand à Vaux-le-Pénil
- D'autres proposent un rééquilibrage de la voirie en faveur des modes doux : sur l'Avenue Jean-Jaurès à Dammarie-les-Lys, l'idée la plus soutenue pour ce pictogramme (23 votes), propose de « créer une liaison douce entre la gare de Melun et la plaine du Lys » et de « supprimer les places de stationnement et créer un espace de rencontre entre vélos et piétons ».



D'autres propositions suggèrent de réviser les sens de circulations automobiles pour donner plus de places aux mobilités douces, comme à Livry-sur-Seine ou aux abords de l'hypercentre de Melun.

Ces propositions d'aménagements lient fréquemment confort piéton et vélo avec réduction de la vitesse automobile, comme par exemple à Melun centre, où plusieurs propositions revendiquent la réduction de la voirie automobile, avec notamment des trottoirs considérés comme « étroits » et générateurs de « danger ». Nous pouvons notamment souligner :

- Une idée qui recueille 15 votes favorables, rue Saint-Ambroise à Melun, qui pointe le danger lié à l'étroitesse des trottoirs, tout en soulignant l'inconfort, à la fois, de piétons qui « se croisent en se bousculant » et de cyclistes qui « sont bloqués dans la circulation des bus et des voitures ». Elle se conclue par la préconisation de réaliser des « aménagements cyclables et d'élargir les trottoirs tout en repensant le stationnement automobile ».



- **La création des zones « sans voiture », ponctuelles ou définitives**

Franchissant un palier supplémentaire dans la demande de « rééquilibrage » en faveur des modes doux, certains contributeurs suggèrent de supprimer totalement ou ponctuellement la voiture de certains espaces afin de les « sanctuariser ».

Ces propositions se localisent le long de la Seine et dans l'hypercentre de Melun et proposent notamment de :

- Transformer ponctuellement l'île Saint-Etienne de Melun en « île sans voiture » (une dizaine de votes positifs) « un dimanche par an (ou un dimanche par mois) » de façon à ce que « les habitants puissent ainsi profiter de la place Praslin, des bords de Seine, de la Rue Saint Etienne ».
- Permettre l'accès aux écoles de la CAMVS uniquement par des modes doux (score de 7 votes positifs).

À noter : ces propositions « mobilités douces » (vélos et piétons) se doublent également de quelques propositions de « piétonnisation » plus ou moins ambitieuses (voir plus loin, pictogramme « déplacements piétons »).

- **La création de voies « mixtes » piétons/vélos sur des routes départementales ou intercommunales**

Comme nous l'avons détaillé au sous-chapitre consacré à « l'attente d'un renforcement des mobilités douces et des transports publics en secteurs périurbains » (A. 6), les demandes d'aménagements pour des voies mixtes « piétons et vélos » le long des rues et routes de l'ensemble de l'agglomération ne sont pas négligeables, en nombres comme en votes.

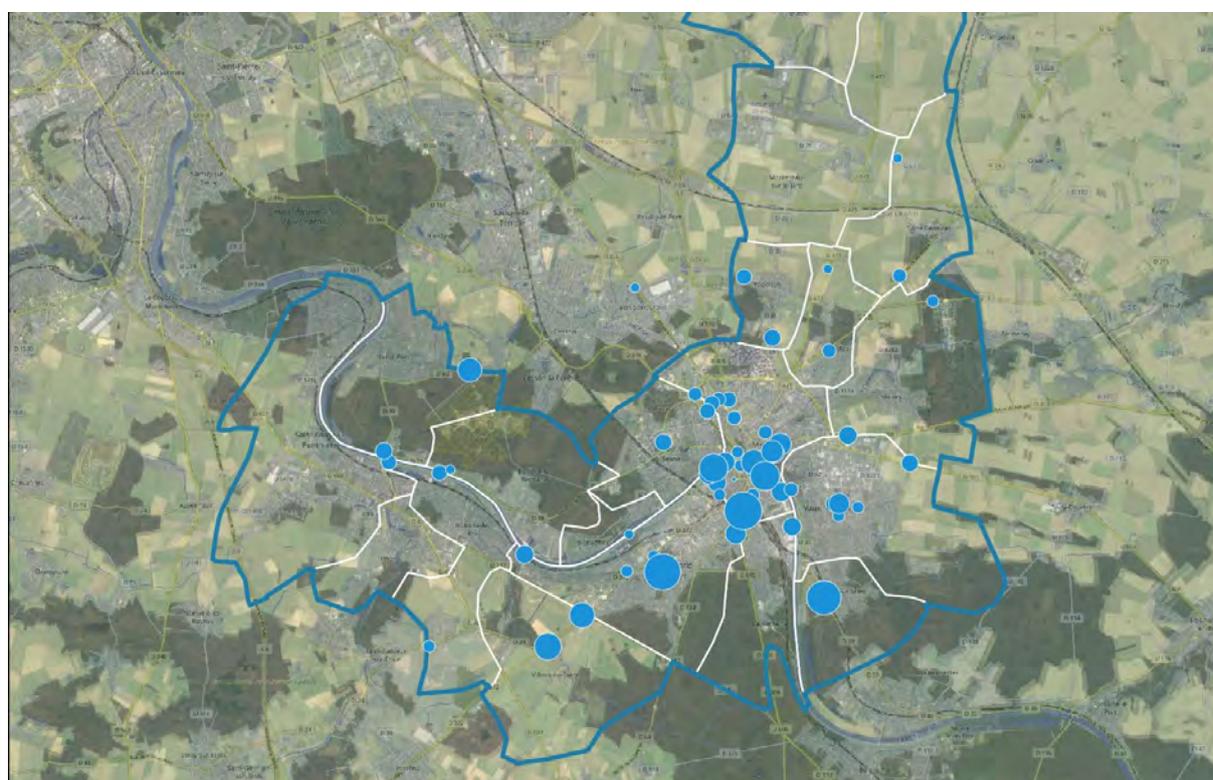
Sans revenir ici sur l'ensemble de ces propositions (détails à retrouver page 11 et échantillon en capture d'écran ci-dessous), notons simplement qu'elles se localisent volontiers le long d'itinéraires très « routiers », souvent des routes départementales ou intercommunales où, visiblement, les piétons autant que les cyclistes aspireraient à pouvoir cheminer, entre des lieux d'urbanisation de type périurbain, généralement plutôt conçus pour la voiture.

Ces quelques propositions se doublent de quelques demandes de création de cheminement plus strictement dédiés aux piétons le long des routes (voir sous-chapitre suivant).

Trois idées d'aménagements mixtes « piétons-vélos » respectivement localisées sur la rue d'Aillon à Boissise-le-Roi (+6 votes), rue des Vives Eaux à Boissise-le-Roi (+10 votes) et route de Meaux ou D636 à Rubelles (+3 votes)



Localisation de l'ensemble des idées « déplacements vélos » déposées sur Cartipice (ronds proportionnels aux résultats des votes)



Déplacements piétons et accessibilité : confort piétonnier sur les centralités, « marchabilité » sur les périphéries

Comme pour les idées sur les déplacements vélos et sur la cohabitation entre les différents modes de déplacements, les 28 idées concernant les déplacements piétons se localisent principalement dans le centre de Melun mais aussi dans d'autres communes de l'agglomération. Les remarques les plus fréquentes portent sur :

- **L'amélioration du confort et de la sécurité du piéton :**

Dans Melun Ville, l'attente d'améliorations de cheminements ou davantage de sécurité pour les piétons s'expriment sur pratiquement tous les grands axes traversant la ville :

- Sur la rive gauche : Avenue Thiers, Boulevard Chamblain, rue St Ambroise (au travers d'une suggestion mixte piétons-vélos, voir plus haut),
- Dans le centre-ville : Quai Pasteur, rue Bancel, rue Saint-Liesne, rue du Général de Gaulle, rue Edmond Michelet.

Elles sont présentes également dans des communes ou hameaux moins centraux tels que :

- Vosves (où une idée pointant le manque de continuité piétonne recueille un score de votes positifs de 15),
- La Rochette
- Livry-sur-Seine.

Les rues le long des berges de Seine et de l'Almont font également l'objet de quelques demandes de sécurisation et/ou de mise en accessibilité.

- **Les souhaits de nouvelles piétonnalisations :**

Plusieurs idées émises par les internautes portent sur des souhaits de :

- Piétonniser certaines parties de l'île de Melun (rue d'accès au musée, berges de l'Ile).
- Piétonniser intégralement l'hypercentre : cette proposition a un score positif de 7 votes (9 votes pour et 2 contre).

Selon un contributeur, les désagréments liés à la voiture (embouteillage, pollution, manque de confort...) apparaissent comme un frein au développement du commerce dans le centre-ville (voir thème « Economie et commerce »). Un autre participant commente et propose de créer un parking-relais à proximité du centre-ville (voir thème « mobilités motorisées ») pour rendre possible cette extension de la piétonnisation.



- **La création de nouveaux itinéraires accessibles aux piétons, notamment le long d'axes intercommunaux :**

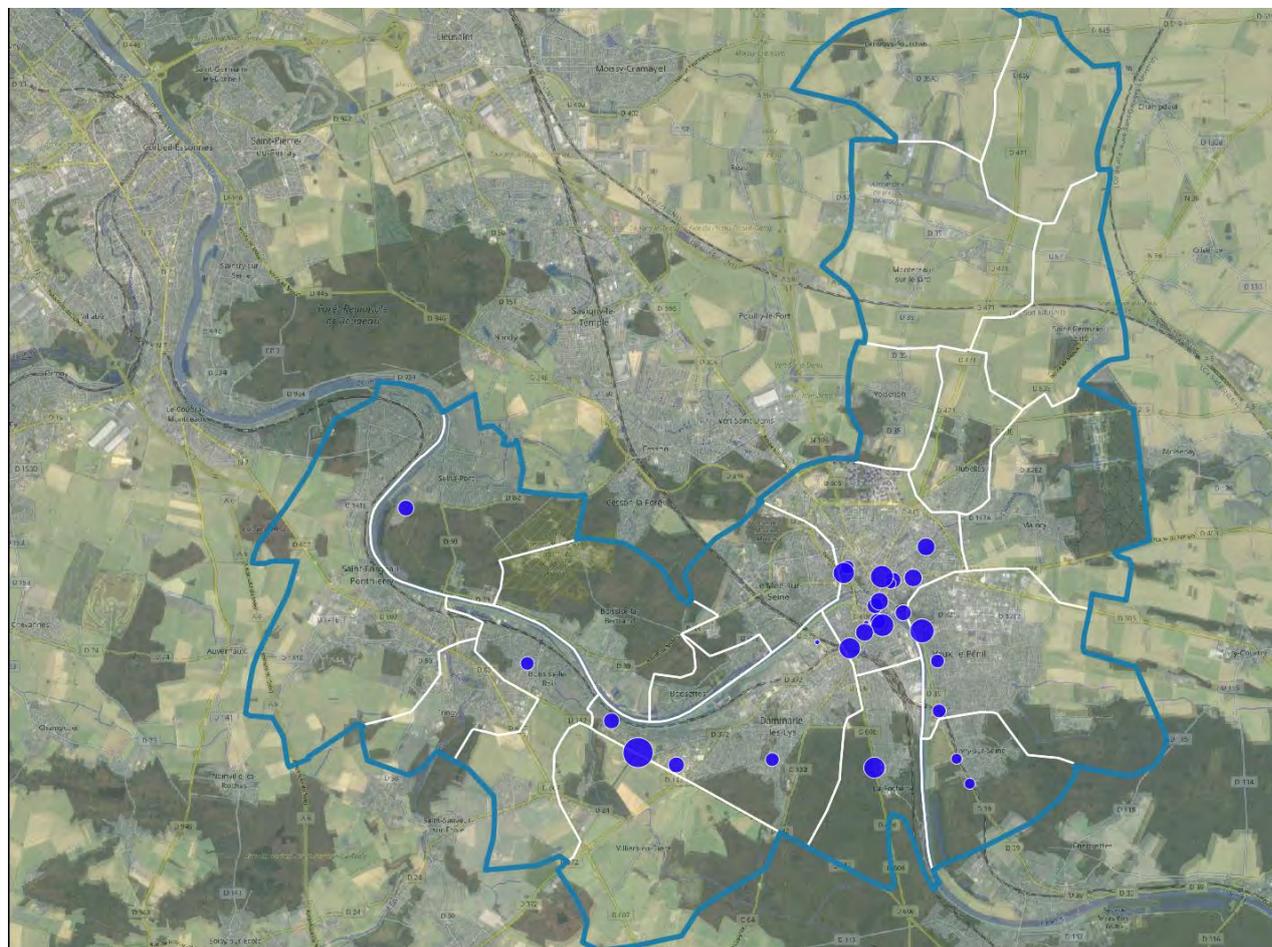
Comme évoqué plus haut (« cohabitation des modes de déplacement ») et au chapitre A (sous-chapitre 6 « L'attente d'un renforcement des mobilités douces et des transports publics en secteurs périurbains »), sans les reprendre en détail, notons qu'un certain nombre de participants au débat déplorent l'absence totale ou partielle d'itinéraires praticables pour les piétons sur plusieurs routes départementales et intercommunales de l'agglomération. Relevons cette remarque d'un des contributeurs qui signale que « sur la départementale 142, nous devons marcher quasiment dans le champ pour être assez éloigner des voitures ».

Ils soulignent également à plusieurs reprises l'absence de « passages piétons » en milieu périurbain, sur des points de traversées pourtant utiles et empruntés, par exemples entre lieu d'habitat et espaces naturels pratiqués pour la promenade (La Rochette, Livry-sur-Seine) ou de services (commerces, écoles...).

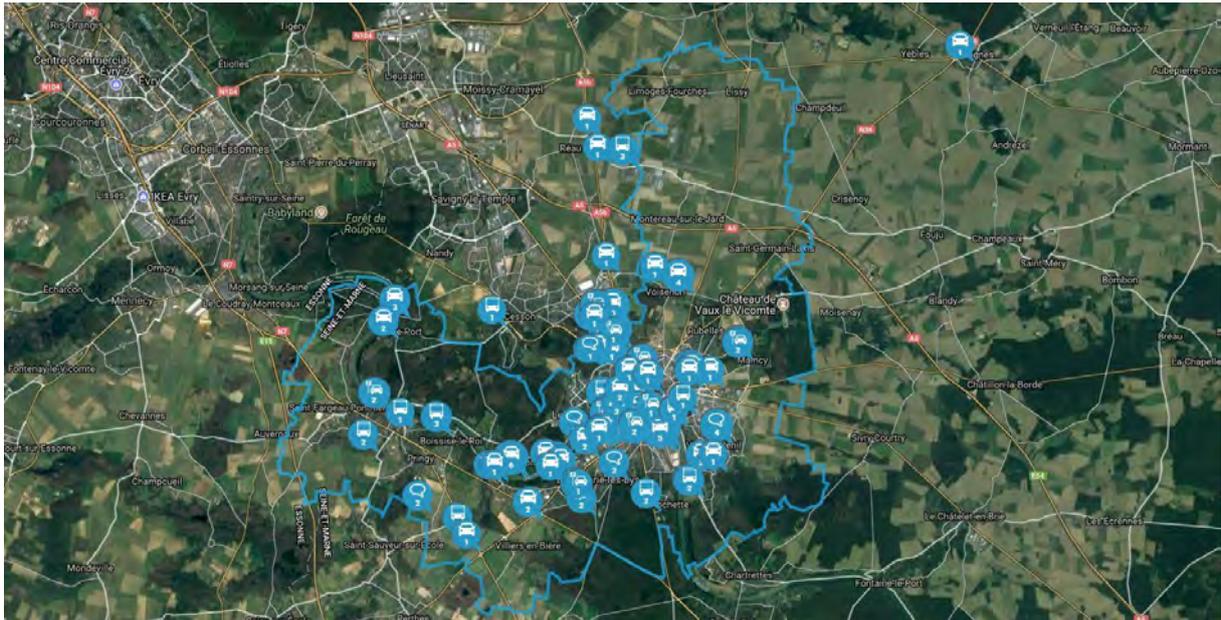
Trois exemples de demandes en matière d'itinéraires piétons sur des routes périurbaines, respectivement sur la D142 (route de Vosves) à Dammarie-les-Lys, sur la D606 (Avenue du Général Leclerc) à la Rochette et rue de Boissise à Vosves :



Localisation de l'ensemble des idées « déplacements piétons » déposées sur Cartipice (ronds proportionnels aux résultats des votes)



2. Mobilités motorisées



Les contributions liées au thème des mobilités douces sont très présentes sur la carte en ligne. Ce thème comptabilise :

- 117 idées
- 53 commentaires
- 347 votes favorables
- 70 votes défavorables

Il apparaît également comme étant le deuxième thème le plus important en termes de nombre d'idées et de commentaires.

Ce thème apparaît aussi comme le plus « controversé » : l'écart entre votes positifs et négatifs est en effet plus faible que pour les autres thématiques.

Décompte par sous-thématique :

	Nombre d'idées	Nombre de commentaires	Score cumulée (cumul des votes "+" et votes "-")
A. Mobilités motorisées	117	53	261
1. Déplacements automobiles	59	33	94
2. Stationnement	21	5	62
3. Livraison	1	0	2
4. Transports en commun	25	10	79
5. Autre	11	5	24

En termes de nombre d'idées comme de votes, les déplacements automobiles sont le sujet le plus mobilisateur (59 idées). D'autant plus mobilisateur, si nous y ajoutons la problématique du stationnement, qui concerne également les automobilistes et se place comme troisième pictogramme le plus utilisé, avec 21 idées déposées. Même s'il faut constater que les propositions en matière automobile font fréquemment l'objet de forts votes contradictoires. Le « score favorable » moyen (c'est-à-dire la moyenne des votes pour et contre) reste ainsi relativement modeste, avec seulement 1,6 internaute en soutien pour chaque idée déposée.

Les transports en commun sont plus en retrait en nombre d'idée, mais obtiennent un « score favorable » moyen plus élevé, avec un soutien de 3,16 internautes en moyenne. La question des livraisons ne semble en revanche pas avoir concerné les participants dans cette concertation en ligne, avec une seule idée postée.

Les déplacements automobiles : contournement controversé, mais attente de sécurité

Parmi les 59 idées publiées sur Cartipice en la matière, nous retiendrons globalement les grandes lignes suivantes :

- **Le contournement automobile de Melun, un sujet intensément débattu**

- L'idée la plus débattue (13 votes pour, 24 contre) porte sur le « pont de contournement de l'agglomération melunaise » : son auteur argumente en faveur de cette infrastructure en avançant notamment qu'elle peut « permettre au trafic routier de transit de ne plus passer par le centre de Melun et permettre ainsi de diminuer la pollution ». Il propose aussi que ce pont soit « isolé phoniquement et intégré au paysage ».
- De multiples commentaires s'opposent à ce projet, en soulignant d'une part que le projet génèrera l'artificialisation de terres agricoles et naturelles, et d'autre part que le report du trafic sur la nouvelle infrastructure et le désengorgement du centre-ville de Melun ne sont pas garantis.
- Plusieurs propositions au Nord de Melun viennent néanmoins en « soutien » à l'option du contournement et remportent quelques votes, tout en défendant des aménagements plus ponctuels (prolongement de la D605 par le Nord du futur écoquartier, + 5 votes ; « désaturation » du Rond-Point au débouché de l'avenue Georges Pompidou, + 5 votes...)
- En contrepoint, des solutions alternatives sont proposées, comme la refonte du plan de circulation, la gratuité de l'A5 (pointée par un internaute comme une cause du transit routier par Melun) et une meilleure organisation des transports en commun.
- Un contributeur propose un tracé « alternatif » pour le contournement, qui utiliserait ou longerait des infrastructures existantes, recueillant presque autant de votes défavorables que favorables (21 votes pour et 18 contre), mais soutenu par des commentaires globalement favorables, le caractère trop autoroutier des projets précédents étant perçu comme une cause blocage par les commentateurs.
- De multiples internautes saluent l'initiative « Carticpe » et la concertation, qui permet de relancer le débat sur ce sujet et qui pourrait être utile, selon eux, dans de « futures négociations institutionnelles ».

Les idées liées aux franchissements en amont (La Rochette) et en aval de la Seine (à Vosves notamment) apparaissent très controversées :

- Seule une idée, publiée par Melun Val de Seine Nature Environnement, proposant un franchissement de la Seine entre Le Mée-sur-Seine et Dammarie-les-Lys recueille 2 votes positifs, tout en insistant sur la nécessité de créer également de nouveaux franchissements de la Seine pour les mobilités douces.
- Les autres idées en aval et en amont reçoivent des scores de votes négatifs et sont peu commentées.

Au-delà du contournement de Melun, un internaute suggère de créer un contournement routier à Saint-Fargeau-Ponthierry et Pringy, mais s'est heurté à une franche hostilité de la part des autres participants :

- L'idée a reçu un score négatif de 13 votes.
- Dans les commentaires, d'autres proposent de développer davantage les transports en commun et les mobilités « alternatives » (co-voiturage).

A noter : un internaute propose dans la thématique « construction et habitat » de créer un « tunnel urbain le long de l'avenue Thiers pour régler les problèmes de coupures urbaines de la rive droite jusqu'au tribunal (voir chapitre « construction et habitat »). Un commentateur s'interroge sur le coût d'un tel projet par rapport à celui du contournement.

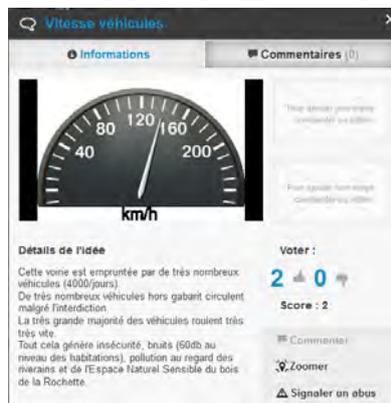
- **Des attentes de sécurisation et d'amélioration d'infrastructures routières secondaires**

Les principales remarques portent sur l'amélioration de la sécurité automobile :

- La réduction de la vitesse, notamment au moyen de ralentisseurs dans les faubourgs de Melun et dans des centres-bourgs de l'agglomération (Seine-Port, Voisenon).



- Le réglage des feux de circulation le long de la D372 car certains conducteurs ne respectant pas les limitations de vitesse se retrouvent favorisés au détriment de ceux qui les respectent. D'autre part, la synchronisation des feux avec le départ des bus apparait selon les participants comme un moyen de renforcer la sécurité le long de cet axe.
- L'amélioration de la sécurité sur certaines bretelles d'accès et axes routiers, notamment autour de l'aérodrome de Melun Villaroche ou l'Avenue Prieur à Dammarie-les-Lys.



Des remarques, plus éparses, portent sur d'autres types de demandes :

- Quelques contributions signalent des chaussées en mauvais état, notamment aux entrées de ville ou aux abords de la gare Vosves.
- Quelques autres proposent des réorganisations de carrefours pour les « fluidifier », par exemple sur la D372 à Dammarie-les-Lys, à la hauteur du pôle commercial Pathé-Cinéma, où un internaute demande le retour d'une « voie pour tourner » et recueille 7 votes favorables



Nous noterons, enfin, une idée concernant le « développement des voitures électriques sur l'agglomération »

L'idée reste relativement isolée (5 votes favorables), mais dont les préconisations sont assez détaillées. Elle soutient qu'« aujourd'hui, les bornes électriques sont placées dans les zones les moins denses » et qu'« aucune borne n'est présente sur les communes du Mée-sur-Seine, Melun, Vaux-le-Pénil et Saint-Fargeau-Ponthierry ». L'auteur préconise en conséquence d'« installer des bornes électriques publiques dans les zones les plus denses, où l'habitat collectif est prédominant ».



Les transports en commun : un maillage plus fin et plus intermodal

Parmi les 25 idées publiées sur Carticpe dans ce domaine, les souhaits les plus évoqués sont :

- **Le développement et le renforcement des transports en commun au niveau de l'agglomération**

De multiples idées évoquent des souhaits de renforcement des fréquences de bus et du maillage du réseau :

- Ces idées sont très présentes dans des communes comme Maincy ou le Mée-sur-Seine, notamment pour se rendre à la gare RER.
- Une idée similaire à Jonville évoque directement l'accessibilité en bus de la gare RER de Ponthierry-Pringy.
- La question de l'augmentation des fréquences de transports en commun depuis les gares à destination de pôles scolaires ou d'emploi (pôle aéronautique, nouvel hôpital) est aussi évoquée, avec pour corollaire la création d'une gare routière à côté de la gare ferroviaire de Melun.



- Un participant conditionne notamment l'accroissement de l'offre de transport en commun à la baisse de l'utilisation de la voiture. Un autre suggère enfin d'augmenter la fréquence y compris le dimanche pour profiter des attraits du centre-ville.



A noter : une idée concerne le T ZEN, cependant comme évoqué dans le chapitre « déplacements automobiles », selon des contributeurs, la réussite de ce nouveau transport en commun serait conditionnée à la réduction du trafic routier en cœur d'agglomération.

- **L'amélioration de la desserte ferroviaire et de l'intermodalité**

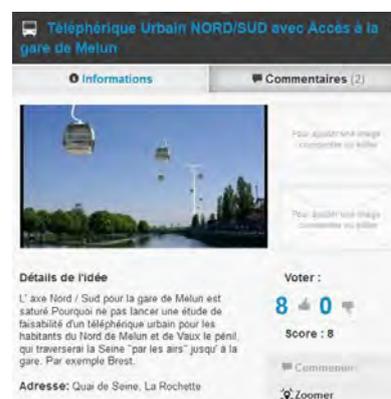
Les participants proposent principalement d'accroître la fréquence des trains (notamment ceux qui sont directs pour Paris), d'améliorer la régularité et le confort des trains :

- Ces idées se concentrent principalement autour de la gare de Melun.
- Des idées similaires se retrouvent à proximité des autres gares RER de l'agglomération.
- Plusieurs idées préconisent également une amélioration des liaisons entre différents modes de transports, notamment l'accès et le stationnement des vélos aux abords de la gare de Melun, ou encore l'agrandissement de la gare routière et une meilleure interconnexion bus/trains (voir également chapitre A, la sous partie consacrée au secteur de la Gare de Melun pour plus de détails).

- **L'expérimentation de nouveaux modes de transports en commun (navettes électriques, téléphériques...)**

Plusieurs contributeurs proposent d'expérimenter de nouveaux modes de transports en commun :

- Certains proposent d'expérimenter des navettes électriques, afin de combiner réduction des nuisances sonores et confort des usagers, notamment dans les rues résidentielles.
- Un internaute propose une solution originale aux problèmes de coupures urbaines liés à la Seine et aux infrastructures routières, ferroviaires : la création d'un téléphérique urbain reliant le nord au sud de la ville et interconnecté à la gare de Melun.



Le stationnement et les livraisons : réguler et accéder aux centralités

Parmi les 21 idées concernant le stationnement, les principales tendances des idées invitent à :

- **La régulation du stationnement sur l'espace public**

Quelques remarques émises par les participants portent sur :

- Des pratiques dangereuses de stationnement ayant des conséquences dangereuses sur la circulation automobile et piétonne (stationnement en sortie de virage ou en double file, stationnement sur les passages piétons...).
- Certains contributeurs suggèrent une verbalisation plus systématique ou la mise en place de ralentisseurs ou de plots.

- **L'augmentation de l'offre de parking à proximité des pôles de vies (centre-ville) et des transports en commun**

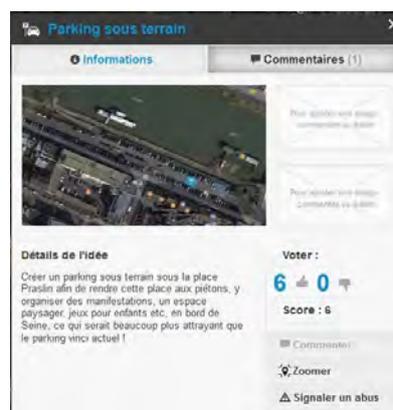
Plusieurs participants suggèrent de :

- Créer des parkings en ouvrage (silos ou souterrains) afin de réduire les places de stationnement en surface (et ainsi dégager plus d'espaces piétons) à proximité de la Place Saint-Jean et Praslin.
- Mettre en place une tarification attractive (voire gratuite) pour les parkings en ouvrage (silos ou souterrains) et d'augmenter le tarif du stationnement en surface pour lutter contre les voitures-ventouse.
- Créer un parking-relais au nord de l'agglomération pour favoriser l'accès au centre-ville par les transports en commun ou les mobilités douces.
- Créer ou renforcer les parkings à proximité des gares (Melun, Livry, Ponthierry Pringy) ou d'arrêts de bus (Maincy), afin de favoriser l'intermodalité.

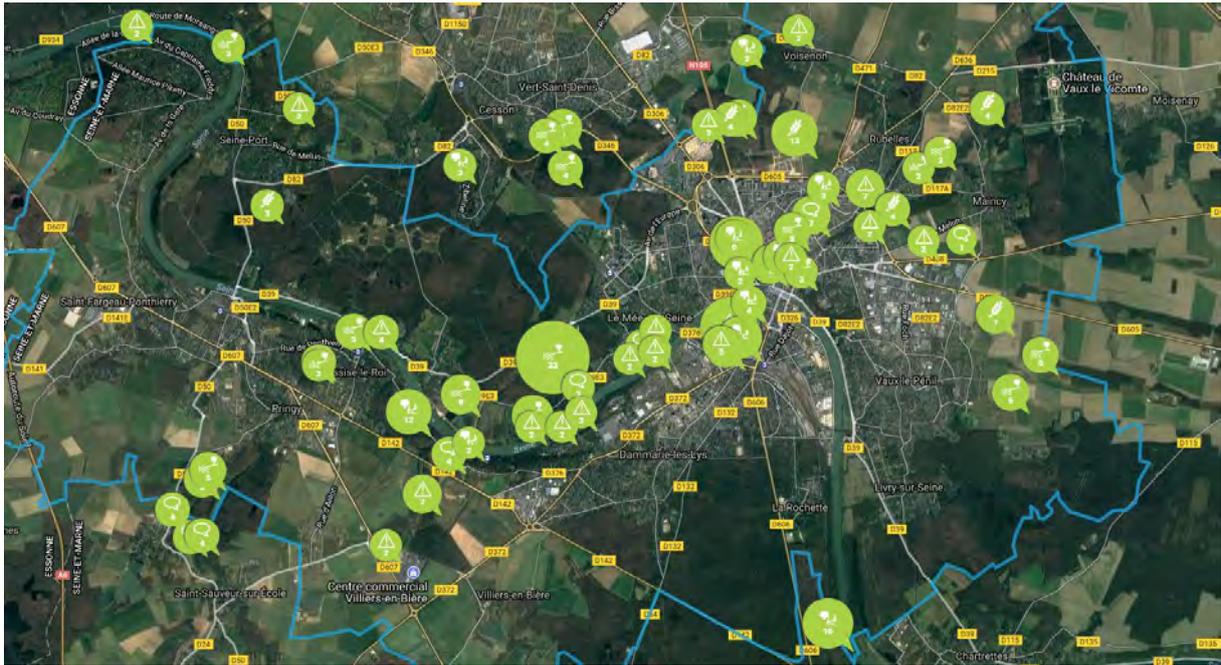
- **La régulation de la place des véhicules de grand gabarit dans le centre-ville (livraisons, bus...)**

Outre le long de la D606 et la question du transit des poids lourds, des participants signalent des problèmes de congestion automobile ou des nuisances liés à la présence de véhicules de grands gabarits.

Certains proposent d'améliorer la signalétique pour les camions de livraisons, d'autres proposent de revoir le plan de circulation quant à la circulation de camions, d'engins agricoles ou de bus dans certaines rues qui ne seraient pas adaptées à cet usage.



3. Paysage, nature et environnement



Les contributions liées au thème « paysage, nature et environnement » sont très présentes sur Carticipe Melun Val de Seine. En effet, ce thème comptabilise :

- 86 idées
- 41 commentaires
- 414 votes favorables
- 14 votes défavorables

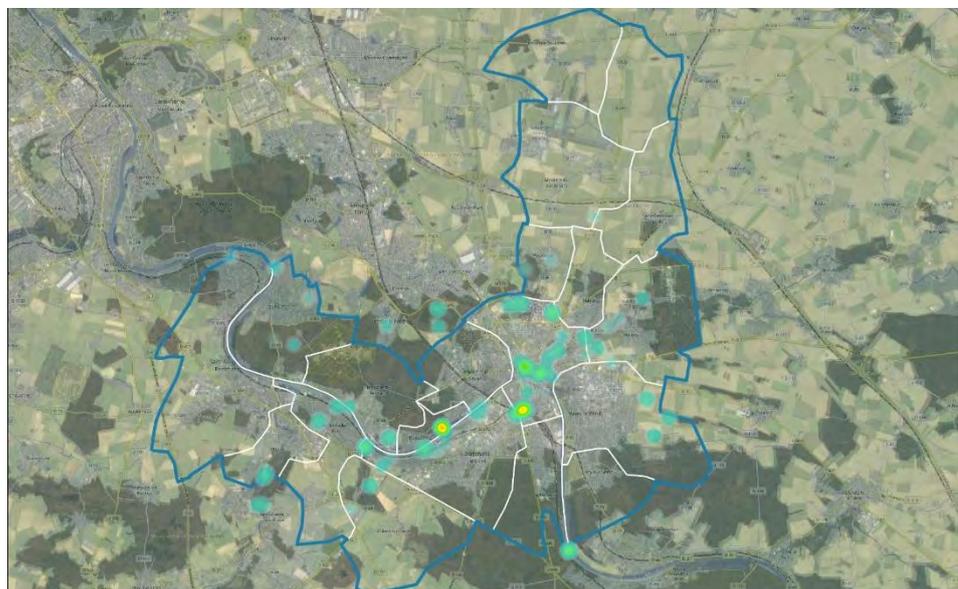
C'est le troisième thème en nombre d'idées et de commentaires, et le deuxième en ordre de préférence (en termes de votes) après les mobilités douces.

Décompte par sous-thématiques :

	Nombre d'idées	Nombre de commentaires	Score cumulée (cumul des votes "+" et votes "-")
E. Paysages, nature et environnement	86	41	376
1. Espaces verts	19	10	101
2. Paysages et biodiversité	19	13	110
3. Zones agricoles	9	4	43
4. Risques et nuisances	28	9	87
5. Autre	11	5	35

Carte de chaleur des idées du thème « Paysage, nature et environnement »

(Visualisation en couleurs plus ou moins « chaudes » du taux d'évocation de la thématique sur le territoire, représentant simultanément les idées superposées et les votes favorables)



En termes de nombre d'idées et de commentaires, les pictogrammes les plus utilisés par les participants sont, dans l'ordre, les risques et nuisances, puis les paysages et la biodiversité, et enfin les espaces verts.

A noter : des associations de défense de l'environnement se sont également mobilisées et ont déposé 16 idées sur la carte (sur un total de 86 idées).

Risques et nuisances : pollution et propreté en priorité

Parmi les 28 idées publiées dans ce domaine, les principales attentes portent sur :

- **La réduction de la pollution et la gestion des risques technologiques**

Un certain nombre de remarques portent sur pollution automobile :

- La mise en place des mesures de réduction de la circulation automobile en cas de pics de pollutions collecte 21 votes positifs (cette idée a été publiée par l'association « vélo d'à côté »).
- Dans les commentaires, de multiples participants convergent dans ce sens et soulignent le fait que la pollution est un problème de santé publique.
- Des pistes de solutions sont évoquées, notamment le contournement routier de Melun, sans pour autant aboutir à un consensus.



D'autres portent sur les sols pollués d'anciens sites industriels :

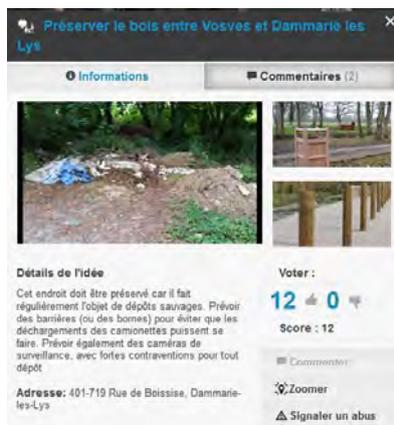
- L'association Melun Val-de-Seine Environnement a inventorié des sites dont les sols sont pollués (fiches BASOL), principalement le long de la Seine (8 idées).
- Le suivi des actions liées à des sites dont les sols sont pollués sont notamment sur le périmètre du futur écoquartier Clos de Saint-Louis.

- **La lutte contre le dépôt sauvage d'ordure**

De nombreux participants signalent des zones de dépôts d'ordures « sauvage » :

- Le long de berges sur le chemin de Halage (9 votes pour), les bois à proximité des berges entre le hameau de Vosves et le coeur urbain de Dammarie (12 votes pour), rues des eaux vives (5 votes pour)
- A Melun sur la place du Houblon (8 votes pour)
- Le long d'axes routiers : au droit de l'avenue du colonel Fabien et de l'avenue Jaurès (5 votes pour) et sur la D471 (2 votes pour)
- Hors zone urbaine : Chemin de fourtoiseau (7 votes pour), à proximité de la Ru de la Mare aux Evées (7 votes pour).

A noter : un participant considère que la propreté à Melun devrait être une priorité. Il considère que la gestion des déchets actuelle devrait être améliorée (6 votes).



- **La réduction des nuisances sonores ou visuelles**

D'autres remarques évoquent une gêne liée à des nuisances sonores ou visuelles. Ci-dessous, une liste de lieux mentionnés par les internautes :

- Infrastructures ferroviaires (2 idées)
- Routes (2 idées)
- Zones commerciales (au sud) : une remarque sur l'éclairage du parking du Carrefour de Villiers-en-bière (1 idée - 2 votes)
- Pôle aéronautique (1 avis)

Afin de résoudre cela, un contributeur propose la création des murs anti-bruit le long de infrastructures routières et ferroviaire (2 votes). Au niveau de la gare, un participant propose de créer un parc afin de « palier les nuisances » (10 votes pour). Sur les quartiers nord de Melun, certains, pour faire face aux nuisances sonores liées au trafic automobile sur les grands axes, proposent radicalement de « supprimer les routes et rond points » (1 vote pour, 2 contre) ou plus modestement de « réduire la vitesse » sur les grands axes du secteur.

- **La gestion de l'eau**

Une poignée des contributions portent sur l'assainissement et la gestion des eaux (usées et potables) :

- Deux contributeurs souhaitent que la collectivité améliore le système d'assainissement collectif que ce soit en termes d'équipement ou de gestion : « la compétence eau devrait être reprise par la CAMVS avant 2020 ».
- Une contribution évoque le projet de station de pompage de l'eau de la Seine à Boissise-la-Bertrand pour rendre l'eau potable (4 votes pour).

A noter : deux idées suggèrent de faire des « aménagements préventifs face aux crues et inondations » et évoquent des critiques sur la gestion des risques naturels menée par la collectivité.

Paysage et biodiversité : valoriser les paysages fluviaux et agricoles

A noter : Cette catégorie comprend les idées issues des sous-thématiques « paysage et biodiversité » et « zones agricoles ». Nous avons aussi intégré les idées issues de la sous-thématique « espaces verts » qui portent sur les grands espaces naturels de l'agglomération.

Sur ce thème, les principaux souhaits portent sur :

- **La valorisation des berges de Seine**

Les principales remarques sur ce sujet portent sur :

- La valorisation de la Seine afin que « les habitants puissent se rencontrer » (score de 33 votes positifs). Un des internautes ayant commenté l'idée propose de créer « des restaurants, guinguette » pour rendre cet espace convivial.
- La préservation du chemin de Halage, son accessibilité en tant que « lieu de promenade », mentionné aussi bien en aval qu'en amont de Melun (2 idées, respectivement +9 et +16 votes).
- Le mobilier urbain : deux idées proposent d'« ajouter des bancs » et « des poubelles » (11 votes positifs au total).



- **La protection et la mise en valeur des affluents et des zones humides**

Les principales remarques sur l'Almont portent sur :

- La mise en valeur de cet affluent comme lieu de « promenade et de loisir » (7 votes)
- La création d'une « coulée verte » de la Seine jusqu'au Château Vaux-le-Vicomte (5 votes)
- La création d'une zone humide afin de créer « un prolongement de l'Almont » (2 idées – 4 votes).

Sur la vallée de l'Ecole :

- Deux participants plébiscitent que la vallée des Ecoles devienne un secteur protégé et rejetteraient tout autre type de projet d'infrastructure (10 votes au total).



- **La protection des zones agricoles et des espaces boisés de l'agglomération**

Un consensus sur la protection des zones agricoles et des « espaces boisés » de l'agglomération :

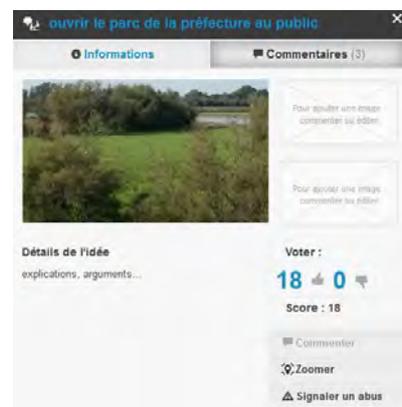
- Le classement en « zone naturelle sensible » des carrières situées entre Boissettes et Boissise-la-Bertrand (10 votes pour et 2 votes contre)
- La préservation du bois entre Vosves et Dammarie-les-Lys centre (14 votes au total)
- Le développement du maraîchage au nord de Melun, notamment à proximité du projet d'écoquartier Montaigu (12 votes positifs). De la même manière, un internaute souhaite développer davantage l'agriculture « périurbaine » dans l'Est de l'agglomération (7 votes)
- La préservation des terres agricoles existantes autour de Maincy - à proximité du Château de Vaux-le-Vicomte – au Nord de Melun (à l'est du projet d'écoquartier de Montaigu) (2 votes pour)
- La préservation de la réserve naturelle du Follet (3 votes).



Espaces verts de proximité : mieux exploiter l'existant

Les attentes portent sur la valorisation et l'aménagement des espaces verts existants, en particulier dans le centre de Melun :

- Deux idées portent sur l'ouverture du parc de la préfecture (18 votes pour) et la création d'un espace vert à proximité (6 votes pour)
- Une idée porte sur la création d'espaces verts autour de la gare de Melun afin de se protéger des nuisances et de créer un « espace de jeux pour les enfants » (10 votes). Une idée convergente issue d'une autre sous thématique propose de créer un espace dédié aux enfants sur le secteur gare (6 votes)
- Une idée concerne l'amélioration des espaces verts de la place du Houblon (8 votes).



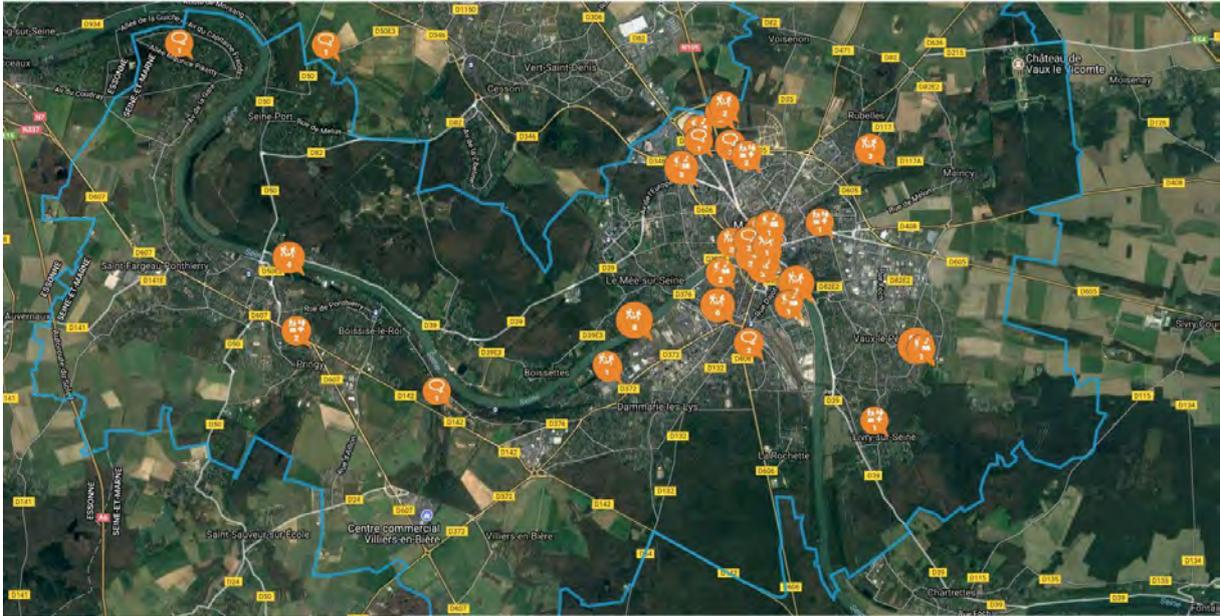
Nous notons deux remarques sur le manque d'espace verts dans les quartiers Nord de Melun :

- Deux participants signalent un manque d'entretien voire un manque d'espace dans les quartiers nord de Melun (4 votes pour au total)

A noter : diverses idées proposent de recouvrir les voies pénétrantes par des espaces verts.

Hors zone urbanisée, un participant propose de créer une aire de jeux sur une zone agricole vers Mancy mais son idée n'emporte pas l'adhésion des autres participants (2 votes pour et 2 votes contre).

4. Loisirs, culture et services



Le thème Loisirs, culture et services est le quatrième thème sur la Carte participative, en nombre d'idées recueillies. Il comptabilise :

- 37 idées
- 11 commentaires
- 109 votes favorables
- 6 votes défavorables

Décompte par sous thématique :

	Nombre d'idées	Nombre de commentaires	Score cumulée (cumul des votes "+" et votes "-")
F. Loisirs, culture et services	37	11	104
1. Equipements sportifs et culturels	9	6	25
2. Sports et activités de plein air	11	3	39
3. Enseignement supérieur et formation	2	0	9
4. Services publics de proximité (écoles, santé, social, administrations...)	4	0	6
5. Autre	11	2	25

Dans la thématique, les propositions portant sur les sous-thématiques « sports et activités de plein air » et « autres » comptent le plus grand nombre d'idées. Néanmoins, les idées postées sous les pictogrammes « sports et activités de plein air » et « équipements sportifs et culturels » se distinguent par un plus grand nombre de vote moyens en leur faveur.

Sports et activités de plein air : les parcours et le fleuve d'abord, la proximité ensuite

Dans ce domaine, les principales attentes de ceux qui se sont exprimés dans les 12 idées correspondantes portent sur :

- **La création ou l'amélioration de « zones de loisirs » en plein air, en bordure de Seine**
 - La création d'une zone de loisirs et paysagère sur un espace actuellement non occupé à Dammarie-les-Lys (8 votes favorables)
 - L'amélioration de la base de loisirs de Saint-Fargeau-Ponthierry (4 votes favorables).
- **La création de parcours sportifs :**
 - Un contributeur suggère l'aménagement d'un cheminement pour la course à pied au nord de Melun (2 votes positifs)
 - Un autre propose de créer un parcours santé à Maincy (3 votes positifs).



- **Le développement des loisirs en bords de Seine**

- Quatre internautes proposent divers aménagements sur les quais et les pontons, afin de développer les activités de loisirs
- Un participant propose d'aménager la Place Praslin avec des jeux pour enfants et une guinguette
- Un autre suggère d'ornez les bords de Seine par des expositions photos. L'ensemble idées recueillent un grand nombre de votes favorables.

- **D'autres idées proposent d'accroître l'offre d'activité à une échelle plus restreinte :**

- À l'échelle d'un quartier par l'installation de tables de ping-pong (Allée des Sablons à Dammarie-les-Lys) ou le réaménagement d'un parc pour enfants (Avenue Jean Jaurès à Melun)
- Une autre idée suggère d'installer des équipements sportifs et des agrès de sports sur la zone La Buissonnière, à Vaux-le-Pénil. Cette idée reçoit un accueil positif en termes de votes (+8) et de commentaires.
- Une autre idée propose d'implanter un « accueil de loisirs » à Livry-sur-Seine (1 vote favorable)

Equipements sportifs et culturels : une demande d'équilibrage sur le territoire

Les principales attentes exprimées au travers des 9 idées correspondant à ce pictogramme, évoquent :

- **Une création et rénovation d'équipements sportifs mieux répartis sur le territoire :**

- Un internaute propose de créer un pôle sportif intercommunal Rue Marcel Houdet à Melun (1 vote favorable).
- Un autre propose la création d'un complexe aquatique, situé sur l'espace de La Buissonnière à Vaux-le-Pénil (1 vote positif).
- Un participant propose de créer un stade et des lieux de sports, au nord de Melun (1 vote favorable).
- Un autre suggère de rénover le Gymnase Duvauchelle, rue Dajot à Melun. Cette idée compte 3 votes favorables.

- **L'accroissement des équipements culturels sur la ville de Melun :**

- Deux contributeurs proposent d'installer un cinéma sur la Place Saint Jean. Ces deux idées récoltent à elles deux 4 votes favorables. Une de ces deux idées évoque un cinéma en plein air. Ces propositions sont à relier avec d'autres contributions évoquant l'animation de la Place Saint Jean et la rénovation de l'espace Saint Jean. Une autre idée propose une animation du centre-ville, notamment sur la Rue Renée Pouteau (3 votes pour).
- Une suggestion de « rénovation » de l'Espace St-Jean (+ 7 votes), présentée dans la thématique « habitat et construction » (en raison de l'état considéré comme vétuste du bâti), propose également « cinéma ou salle de concert » dans cet édifice.
- Un internaute évoque également la possibilité de mettre en place un centre culturel pouvant également faire office de tiers-lieu Rue de Belle Ombre à Melun. Cette idée récolte 3 votes favorables, mais 2 votes défavorables.

- **Quelques propositions pour les quartiers Nord de Melun/ Le Mée-sur-Seine :**

- Une idée portant sur la création d'une ferme pédagogique dans le nord de Melun recense 3 votes favorables. Cette proposition est en lien avec d'autres idées de la thématique « paysage, nature et environnement » situées sur le même espace.
- Un contributeur propose un aménagement d'une terrasse d'observation en haut du bâtiment « Plein Ciel » en bordure de Melun (Le Mée-sur-Seine), cette idée compte 5 votes favorables.
- Enfin, une idée porte sur la création d'un espace de projection plein air ou de débat sur le square Lamartine (1 vote pour), au Nord de Melun.



Enseignement supérieur et services publics de proximité : Quelques attentes ciblées

A noter : les contributions quant au sous-thème « service de proximité » portent principalement sur les écoles. Cette catégorie comprend des idées issues des sous-thématiques « enseignement supérieur et formation » et « services publics de proximité ».

Les principales attentes exprimées dans ce domaine portent sur :

- **La création et l'agrandissement des groupes scolaires :**

- Une idée suggère d'agrandir une école primaire de Pringy, afin de répondre aux nouvelles demandes. Cette idée récolte deux votes favorables.
- En parallèle, un internaute soumet une idée de création d'un groupe scolaire dans le quartier de l'Almont, rue de Vaux (1 vote favorable).

- **Le développement de l'enseignement supérieur, ciblé sur deux sites en particulier :**

- Une première idée évoque la création de formations liées au pôle aéronautique (2 votes favorables).
- Une seconde idée évoque la possibilité de déplacer la prison du Quai de la Courtille et de faire une zone universitaire (« zone pour les étudiants, logements, commerces »). Cette idée comptabilise 7 votes favorables.

- **L'amélioration de la sécurité dans les quartiers nord de Melun :**

- Un participant suggère de déplacer des locaux de la police municipale dans le nord de Melun.
- Une seconde idée recommande de renforcer les interventions de CRS.

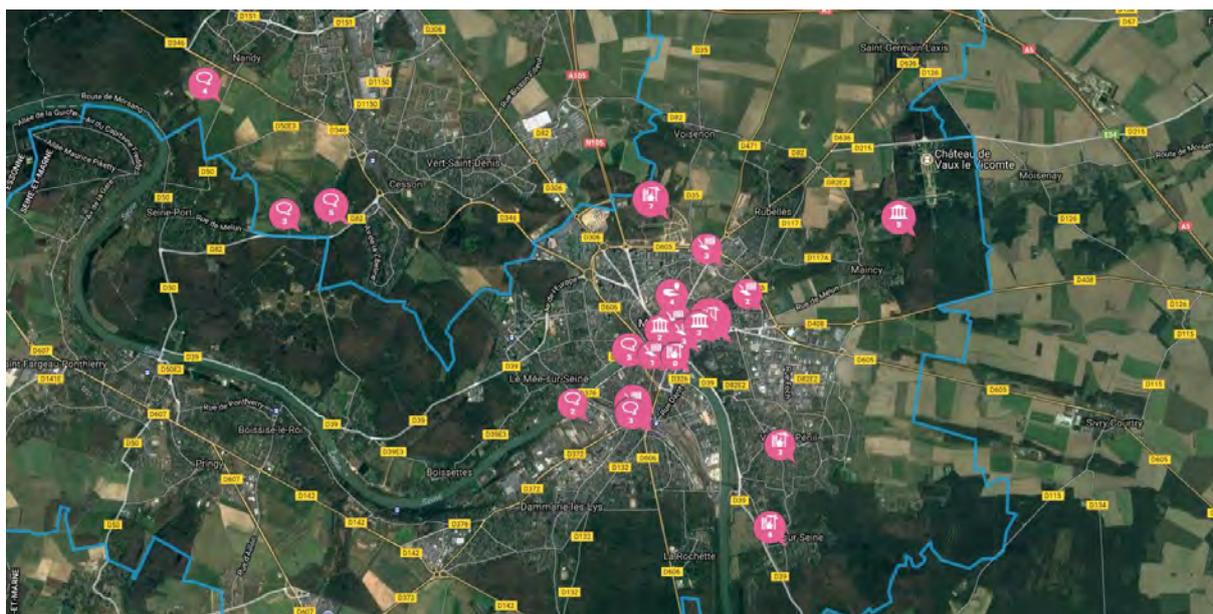
- **Des attentes quant à l'arrivée de la fibre sur l'ensemble de l'agglomération :**

Ces idées portent sur l'installation de la fibre sur l'ensemble de l'agglomération Melun Val de Seine et ont été classifiées dans le sous-thème « autre ».

Les trois contributeurs qui ont posté des idées sur ces sujets souhaitent accélérer la mise en place de la fibre dans certains hameaux ou communes comme Vosves ou La Rochette, mais également sur l'intégralité de la commune de Melun.



5. Habitat et construction



L'habitat et la construction ont fait l'objet d'une participation limitée. Notons que ces sujets sont souvent difficiles à aborder spontanément, comme nous avons pu le constater sur d'autres expériences de concertation similaire (notamment lors de l'expérience voisine de concertation sur le SCOT et le PLH de Sénart en 2015). Il semble que le grand public, sans accompagnement spécifique, se projette moins facilement dans cette thématique que dans d'autres, sans doute parce qu'elle impacte davantage le « long terme » ou parce que les préoccupations dans ce domaine sont davantage perçues comme relevant de problématiques « individuelles » (« mon logement »).

Néanmoins, ce thème comptabilise :

- 23 idées
- 8 commentaires
- 110 votes favorables
- 9 votes défavorables

Décompte par sous thématique :

	Nombre d'idées	Nombre de commentaires	Score cumulée (cumul des votes "+" et votes "-")
 C. Habitat et construction	23	8	98
 1. Construction neuve et types d'habitat	5	2	26
 2. Rénovation urbaine	7	3	33
 3. Patrimoine architectural	3	1	9
 4. Production et économie d'énergies	1	0	4
 5. Autre	7	2	26

Les sujets « production et économie d'énergies » et « patrimoine architectural » ont peu mobilisé. Les idées classées en « rénovation urbaine » et « construction neuve et types d'habitats », ainsi que dans la catégorie « autre » sont un peu plus nombreuses.

Néanmoins, en raison du faible nombre total de contributions et de la porosité des contenus, les idées issues des différents pictogrammes de la thématique « habitat et construction » sont, ci-dessous, étudiées de façon transversale, sans forcément tenir compte du pictogramme et en s'attachant plutôt au contenu détaillé.

Sur le plan territorial : notons que les idées se concentrent essentiellement sur le cœur d'agglomération et ses marges, et que le sujet n'a pas du tout essaimé vers les étendues ouest et nord du territoire, hormis trois idées déposées aux limites extérieures du périmètre de la CAMVS, pour plaider pour la limitation des constructions.

Rénovation urbaine / rénovation de bâtiments publics : Melun centre et gare en priorité, quartiers nord en attente

Dans ces domaines (présents au travers des pictogrammes 2, 4 et 5 de la liste ci-dessus), les principales contributions portent sur :

- **Le devenir de l'hôpital Marc Jacquet**

Suite à la prochaine ouverture du Santépôle en 2018, les participants se questionnent sur l'avenir des hôpitaux en centre-ville à Melun (notamment l'hôpital Marc Jacquet) :

- Un contributeur suggère d'y construire des logements (en cas de vente) pour attirer « une clientèle haut de gamme ». Cette proposition recueille des soutiens relativement nombreux (19 votes) mais suscite également des oppositions (8 votes contre). Dans un commentaire, un de ces contradicteurs suggère plutôt d'aménager ce lieu pour « le bien-être de tous » et de créer des « crèches » ou encore des « équipements sportifs » tout en gardant l'option de construire des logements « de petite structure ».



- **La rénovation d'équipements publics en centre-ville :**

- Un internaute évoque l'aspect « vétuste et peu engageant » du bâtiment de l'espace Saint-Jean et sa proposition de « rénovation pour en faire un lieu pluriel, attractif et harmonieux, doté de salles adaptées, d'un cinéma, d'une vraie salle de concerts » recueille 7 votes de soutien. Un autre contributeur propose de créer un espace dédié aux enfants au sein de ce bâtiment.
- Une proposition, soutenue par 3 votes, évoque la « rénovation nécessaire » de la halle du marché et de son parking.
- Un autre contributeur suggère de délocaliser le centre de détention pour « accueillir un nouveau projet ». Un autre participant suggère de créer des logements pour étudiants, sans remporter une forte adhésion (1 vote pour et 2 votes contre).

A noter, un participant soumet l'idée d'engager des travaux d'économie d'énergie sur la toiture (isolation et végétalisation) de l'ensemble des équipements publics (4 votes).

- **La rénovation urbaine : attentes sur les quartiers voisins de la gare et impatience sur les quartiers nord**

- Un contributeur suggère de « rénover le parvis Nord et Sud de la gare » de Melun afin de les rendre « accueillants » (8 votes positifs).
- Un autre souhaite qu'il y ait une véritable « rénovation » des quartiers du flanc sud de la gare, aux alentours de la place de l'Ermitage, avec de « ravalement de façade » (9 votes positifs).
- Dans l'axe de la gare, l'avenue Thiers fait l'objet d'une proposition (recueillant 5 votes positifs) qui viserait à « réparer la fracture urbaine » ressentie, en construisant un long tunnel automobile de la Seine jusqu'à Melun sud. L'idée rejoint ainsi différentes propositions émises dans d'autres thématiques (« mobilités », « environnement et paysage »), qui révèlent globalement des attentes fortes quant à la réduction des impacts « urbains » négatifs de cet axe de transit.
- Enfin, une idée soutenue par 3 votants, espère l'achèvement rapide de la « rénovation des quartiers nord de Melun », essentiellement en raison de ses conséquences en termes d'amoncellement de gravas ou autres vestiges de chantier, qui donneraient une « mauvaise image de la ville ».



Construction neuve et type d'habitat : expérimenter de nouvelles densités

A noter : le résumé ci-dessous comprend les idées issues des sous-thématiques « construction neuve et types d'habitat » localisées et des idées issues de la catégorie « autre » localisées hors périmètre.

Les principales attentes des participants portent sur :

- **La limitation de l'étalement urbain par la densification des zones déjà urbanisées :**

Des multiples souhaits ont été exprimés par les internautes, pour limiter l'urbanisation aux zones déjà urbanisées :

- Un internaute souhaite « densifier l'habitat pavillonnaire » dans le but de protéger les terres agricoles autour de Vaux-le-Pénil (4 votes pour, 2 votes contre)
- Un autre souligne la nécessité de construire davantage de logements collectifs sur la commune de Livry-sur-Seine afin de respecter les obligations de la loi SRU (Solidarité, Renouvellement Urbain). Pour se faire, il suggère d'imposer un « cahier des charges architecturales » plus contraignant aux constructeurs, notamment pour respecter l'architecture déjà existante sur le territoire communal.
- Aux limites du périmètre de la CAMVS, une association insiste fortement sur la « limitation des zones pavillonnaires et commerciales » et sur la restriction des constructions à proximité des espaces boisés – forêt de Rougeau et bois de Bréviandes – afin d'assurer la « continuité » avec la réserve naturelle de Sainte-Assise (3 idées, 12 votes pour).



- **L'expérimentation de l'habitat participatif :**

Sur le Quartier de la Plaine Montaigne, un internaute propose de tenter une expérience d'habitat participatif et recueille 7 votes favorables.

Patrimoine architectural : renforcer les dispositifs existants

Deux idées portent sur la mise en valeur du patrimoine architectural (protection ou restauration) en centre-ville :

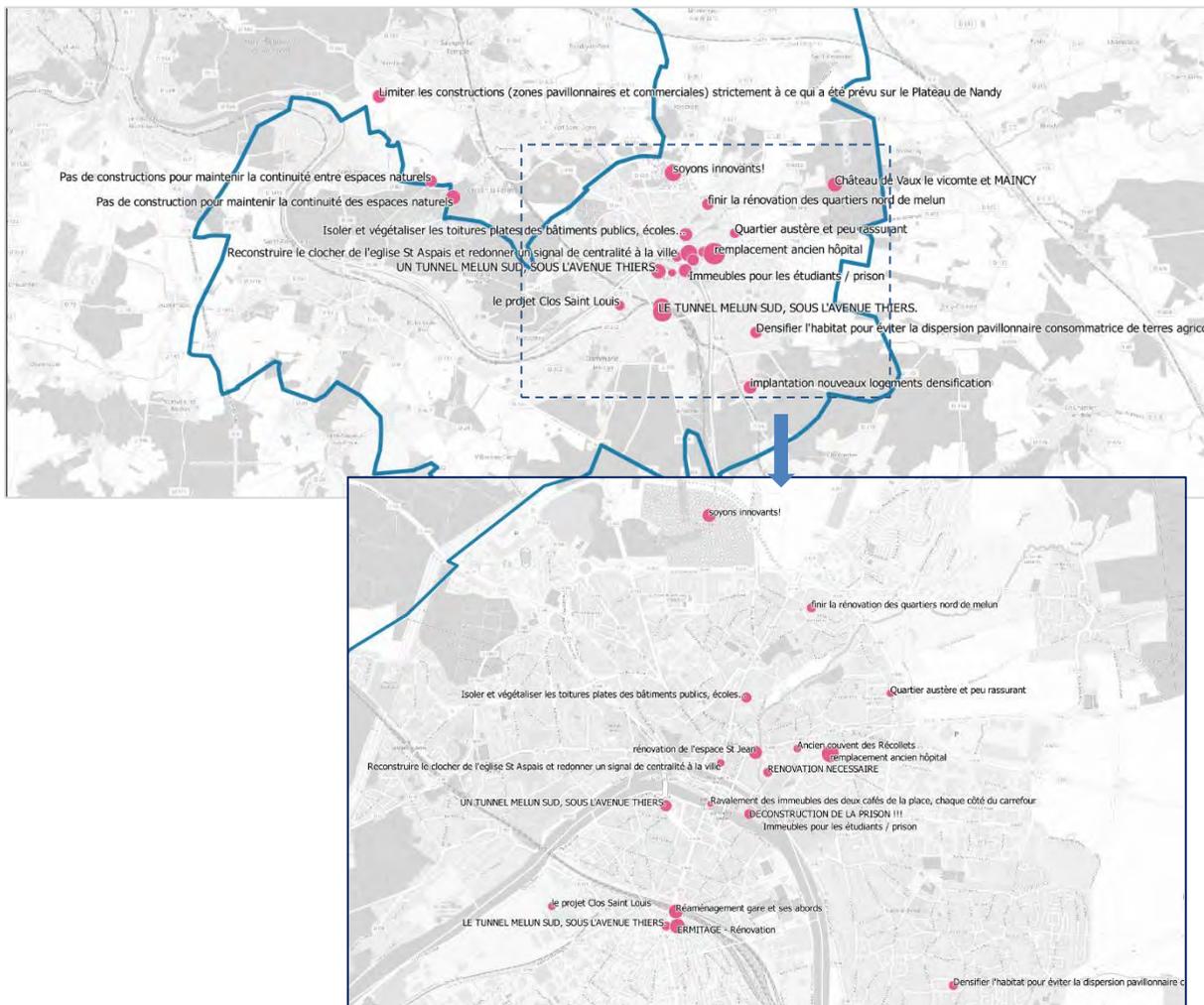
- Une remarque converge avec le questionnement sur l'avenir des bâtiments hospitaliers à Melun. Ce participant souhaite que le couvent des Récollets soit « préservé » (2 votes). (NB : Le bâtiment est déjà protégé par une inscription aux monuments historiques).
- Un internaute demande la « reconstruction » du clocher de l'église Saint-Aspais (2 votes) démolie lors de la seconde guerre mondiale, pour redonner « un repère urbain » au Centre-Ville . (Simulation de cette reconstruction. Images fournies par l'internaute)



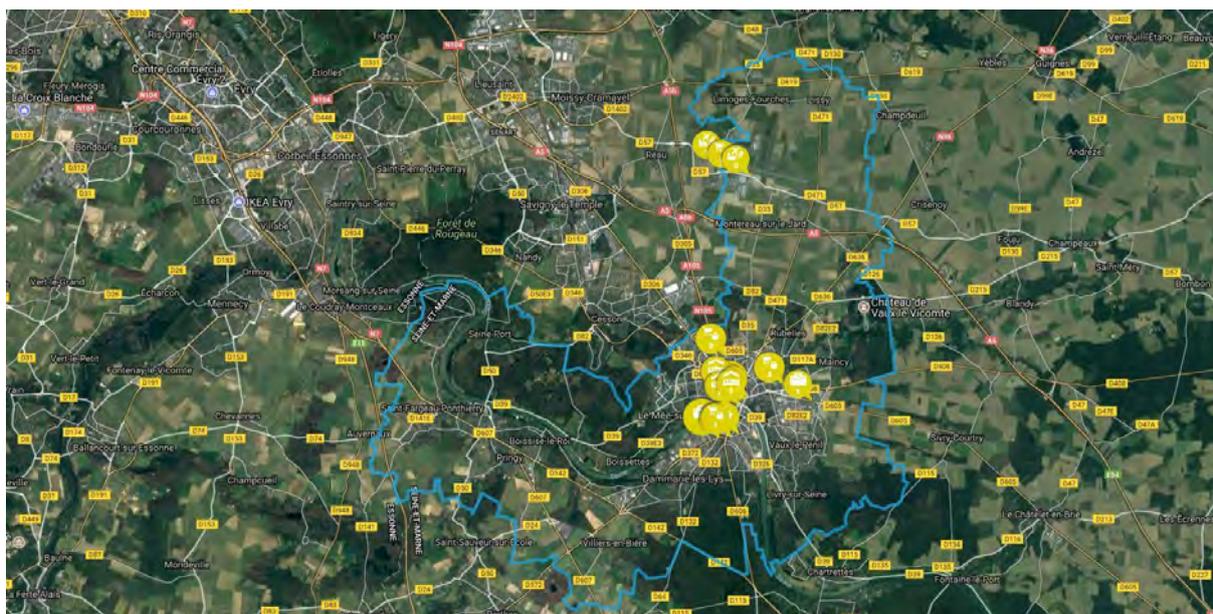
Hors centre-ville :

- Un contributeur propose que le secteur du Château de Vicomte soit protégé de toute « urbanisation » (5 votes pour). (NB : Le domaine du Château de Vaux-le-Vicomte, incluant château et parc, est classé aux monuments historiques, il n'est pas susceptible d'être urbanisé).
- Un commentaire d'un participant suggère de prendre en compte le patrimoine industriel dans le nouvel écoquartier du Clos Saint-Louis.

Localisation et titres des 23 idées « habitat et construction »



6. Économie et commerce



Les contributions liées au thème « Economie et commerce » sont les moins fréquentes, parmi les 6 grandes thématiques d'aménagement du territoire proposées.

Décompte par sous-thématiques :

	Nombre d'idées	Nombre de commentaires	Score cumulée (cumul des votes "+" et votes "-")
D. Economie et commerce	22	10	64
1. Accueil d'entreprises	2	0	9
2. Industrie (notamment agro-alimentaire, aéronautique...)	2	6	1
3. Tourisme	7	0	18
4. Commerces	11	4	36
5. Autre	0	0	0

Dans cette thématique, les pictogrammes « commerces » et « tourisme » ont été les seuls à être utilisés de façon un peu consistante par les internautes inscrits sur Carticipé.

Commerces : concentrer le développement commercial dans les centralités (Melun centre, gare, cœurs de quartier)

Les idées dans le domaine du commerce se sont concentrées en quelques points géographiques limités :

- **La redynamisation des commerces et de l'animation en centre-ville**

La plupart des idées se concentrent dans l'hypercentre de la ville de Melun :

- L'idée recevant le score de votes le plus élevé (8 votes positifs) préconise une ville plus accessible par les mobilités douces et plus dynamique d'un point de vue commercial. Un commentateur suggère de travailler avec les commerçants sur des horaires d'ouvertures élargis et le renforcement des stationnements vélos.
- Une autre idée recueillant un score de vote positif relativement important (5 votes positifs) établit un lien de causalité entre déclin du centre-ville et multiplication des zones commerciales. Un commentateur propose d'aider les commerçants à requalifier les commerces vacants en bureau ou en logement. Une autre idée propose de transformer un parking pour accueillir une grande enseigne en centre-ville.
- Différentes idées mettent l'accent sur le manque d'animation le soir du centre-ville et proposent d'installer davantage de terrasses place Saint-Jean. Ces propositions viennent compléter diverses propositions d'animations publiées dans le thème « loisirs, culture et services » (cinéma en plein air place Saint-Jean, animations en centre-ville...).



- **Le développement d'une nouvelle offre commerciale et de services à proximité de la gare :**

- L'augmentation de services (conciergerie) est aussi attendue par quelques participants à proximité de la gare.
- Un contributeur s'interroge sur le devenir de l'ancien cabinet de radiologie, tout en suggérant de créer un cabinet médical.
- Toujours à proximité de la gare, un internaute propose de transformer les locaux commerciaux vacants en bureaux et recueille un score de 8 votes positifs.

- **Le renforcement de l'offre de commerce dans quelques pôles de l'agglomération**

Une idée suggère notamment de renforcer l'offre commerciale sur le pôle aéronautique, le long de la D605, au niveau de l'avenue Georges Pompidou. Un internaute s'inquiète de l'impact de l'insécurité sur les commerces, tandis qu'un autre propose de diversifier l'offre commerciale en créant une coopérative d'achat « éco-responsable ».

Tourisme : renforcer l'offre hôtelière et s'appuyer sur la Seine

Sept idées se concentrent dans le centre-ville de Melun et portent sur le renforcement de l'offre hôtelière indépendante en centre-ville. Une proposition évoque également la création d'un hôtel 4 étoiles à proximité de la gare de Melun pour une clientèle d'affaire.

D'autres idées postées le long des berges proposent quant à elles de développer le tourisme en aménageant un véritable quartier portuaire avec « une zone de plaisance ». Une autre idée propose de dynamiser le commerce de centre-ville en lien avec le cyclotourisme que pourrait induire la voie Eurovélo 3.

Accueil des entreprises et industries : peu d'idées citoyennes

Au-delà du commerce et de l'hôtellerie, les idées en matière d'accueil d'entreprises, industries incluses, ont été particulièrement peu nombreuses.

Elles se localisent presque exclusivement sur le pôle aéronautique et font débat :

- Une idée portant sur le développement du pôle aéronautique a reçu un accueil mitigé de la part des autres internautes : 10 votes pour, 16 votes contre. Cette idée porte sur le développement sur ce site de l'offre hôtelière et de bureaux en lien avec les entreprises existantes et sur l'accroissement de l'offre de formation.
- Cette idée suggère également de développer l'aviation d'affaire. Ce dernier point semble cristalliser les critiques car pour d'autres contributeurs, l'accroissement du trafic aérien pourrait être générateur de nuisances et de consommations de terres agricoles.
- Une idée voisine préconise de « favoriser la création de PME et PMI liées à l'aéronautique autour de SNECMA » en précisant que « cette zone est vaste contrairement à certains sites (Corbeil SNECMA) »

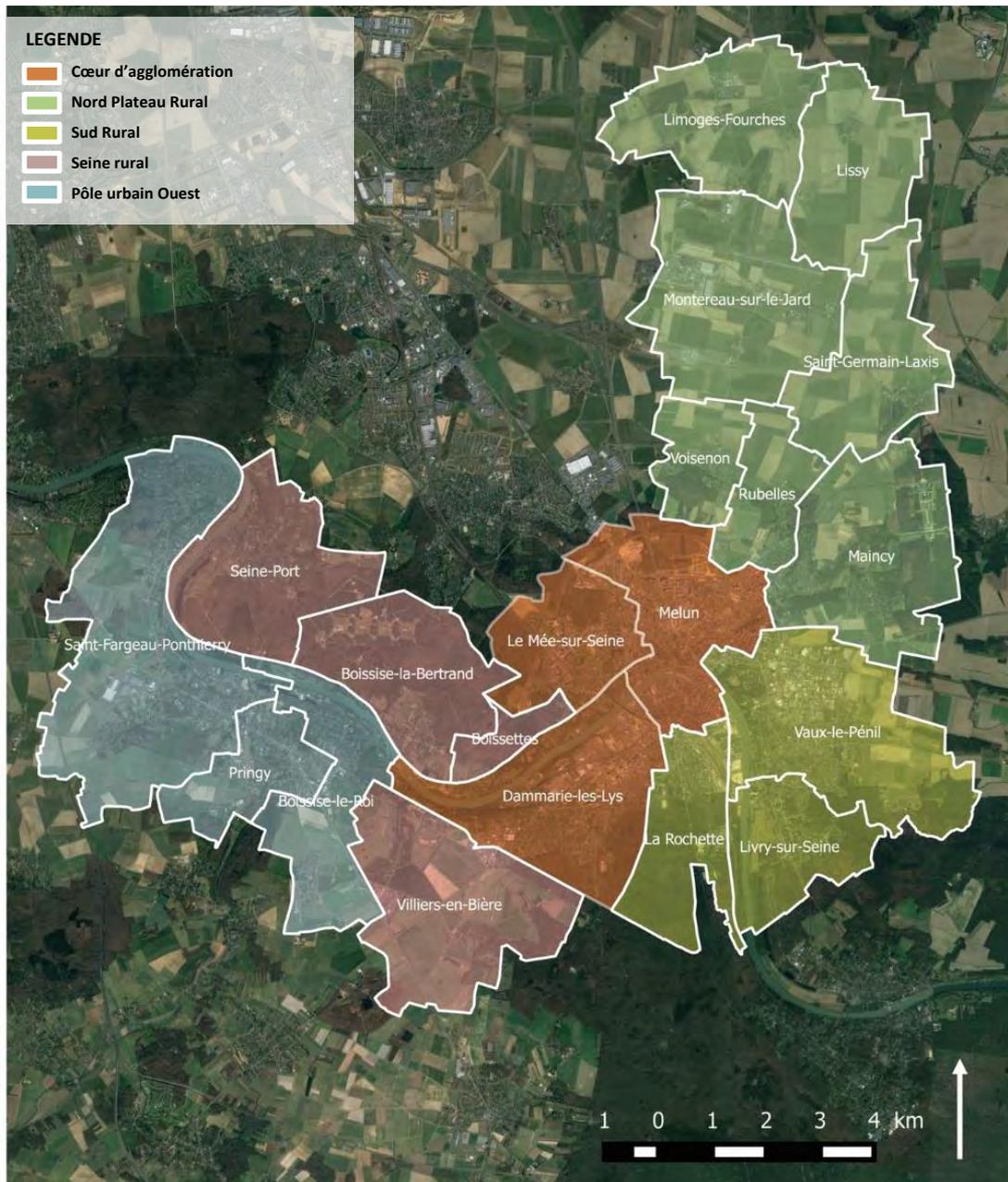
A noter : Le pôle aéronautique est également présent dans le thème « pépite du territoire », et si l'internaute concerné vante le nombre et la diversité d'emploi sur ce site, son idée reçoit un accueil également mitigé avec 2 votes négatifs pour un vote favorable.

Seules deux propositions sont faites dans le pictogramme « accueil d'entreprise et bureaux », mais la première consiste simplement à souligner « la réhabilitation réussie » de la zone d'activité de Vaux-le-Pénil (1 vote), tandis que la deuxième consiste en la proposition de « reconversion de locaux commerciaux vacants » déjà évoquée plus haut dans le sujet « commerce ».



D. Synthèse par secteur du territoire

Sans revenir en détail sur chaque proposition et chaque thématique, ce chapitre brosse un portrait rapide des « sujets dominants » par sous-territoire de l'agglomération, découpé en 5 ensembles relativement cohérent en termes de typologie de territoire.



1. Cœur d'agglomération

Zoom sur le cœur d'agglomération



Le grand nombre d'idées concentrées sur le cœur d'agglomération ne permet pas de revenir ici, de façon très détaillée, sur l'ensemble des contributions. L'ensemble des analyses thématiques des pages précédentes font une large place aux idées centrées sur Melun, Dammarie-les-Lys et Le Mée-sur-Seine. Nous nous contenterons ici de résumer les quatre grands sujets de préoccupations qui dominent les discussions sur cette partie de l'agglomération :

- **Apaiser les grandes voies de circulation en cœur d'agglomération**

Nous l'avons vu au travers des autres sous-chapitres : les demandes de réduction de la vitesse, de ralentisseurs, de « zones 30 », d'itinéraires cyclables et d'amélioration des cheminements piétons s'égrènent sur presque tous les grands axes du cœur d'agglomération, à Melun comme à Dammarie-les-Lys, voire Le Mée-sur-Seine.

Sans y revenir en détail, notons également que l'île Saint-Etienne et les quais (Pasteur ou Hippolyte Rossignol) ont reçu à eux-seuls plus d'une vingtaine d'idées et suggestions pour la mobilité douce.

- **Verdir le centre-ville**

Nous relevons aussi, quelques 5 à 6 propositions, assez soutenues en termes de votes, qui plaident pour plus de « verdure » ou d'espace verts en centre-ville, dont une demande à succès d'« ouvrir le parc de la préfecture au public » (18 votes favorables) et une autre similaire juste à côté qui recueille 6 votes. Elles sont complétées par des demandes d'amélioration des promenades le long de l'Almont et de la Seine.

- **Animer le centre-ville**

Nous relevons une dizaine de propositions qui préconisent, à divers titres, une plus grande « animation » du centre-ville, qu'il s'agisse d'attirer de nouveaux commerces, d'accroître le nombre de terrasses de cafés ou restaurants sur les différentes places du centre (Saint Jean, Praslin ou au croisement du pont Maréchal Leclerc et du quai Hyppolite Rossignol), de multiplier les événements culturels (spectacles en plein air), festifs ou sportifs notamment le long de la Seine ou sur l'eau (joutes nautiques) et sur la place Saint-Jean, et enfin sur la zone piétonne.

- **Améliorer la qualité et le cadre de vie des quartiers nord et du quartier gare**

Au-delà du centre de Melun, nous pouvons noter deux autres « points de concentration » de diverses propositions appelant à une amélioration du cadre de vie sur divers plans : le secteur de la Gare de Melun (voir en introduction, chapitre A.5) et les quartiers nord, englobants les secteurs à dominante de logement social et le futur écoquartier de la plaine de Montaigne.

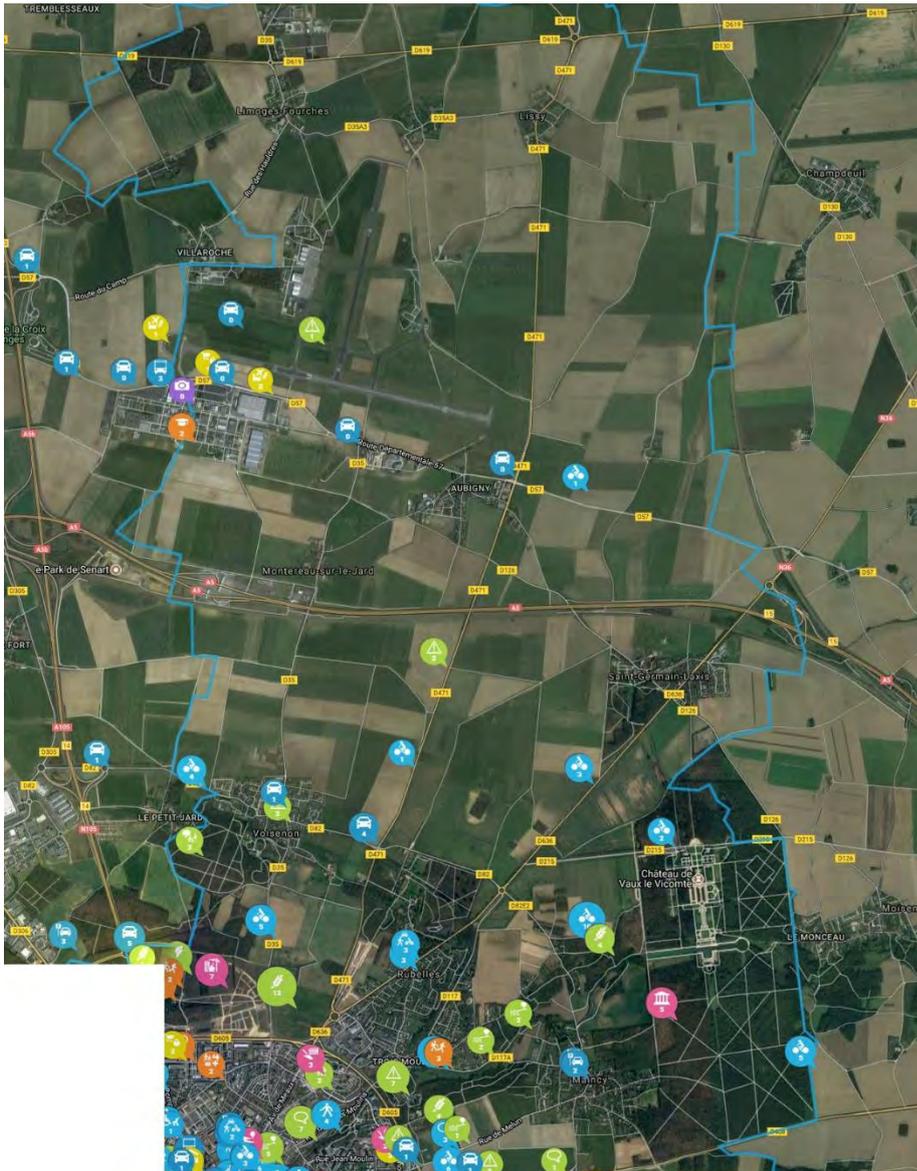
Sur ces derniers, sans qu'aucune idée ne se détache nettement en termes de votes, nous relevons trois grandes tendances des demandes :

- Une demande de « verdissement », avec des souhaits de maraîchages, de jardins partagés, d'activités agricoles pédagogiques (sur la plaine de Montaigu) mais aussi des attentes de meilleur entretien (propreté) et de meilleurs aménagements des espaces verts existants (entre les immeubles sociaux ou sur le bois route de Brie).
- Un souhait de sécurisation des déplacements, notamment à vélo, et d'apaisement de la circulation automobile sur les grands axes et les grands ronds-points.
- Un souhait (exprimé très ponctuellement) de renforcement des activités commerciales, sportives ou culturelles.
- Une attente de sécurité renforcée, notamment par la présence de la police municipale.

Zoom sur les quartiers nord de Melun



2. Nord Plateau Rural



- ***Quelques idées concentrées sur le pôle aéronautique***

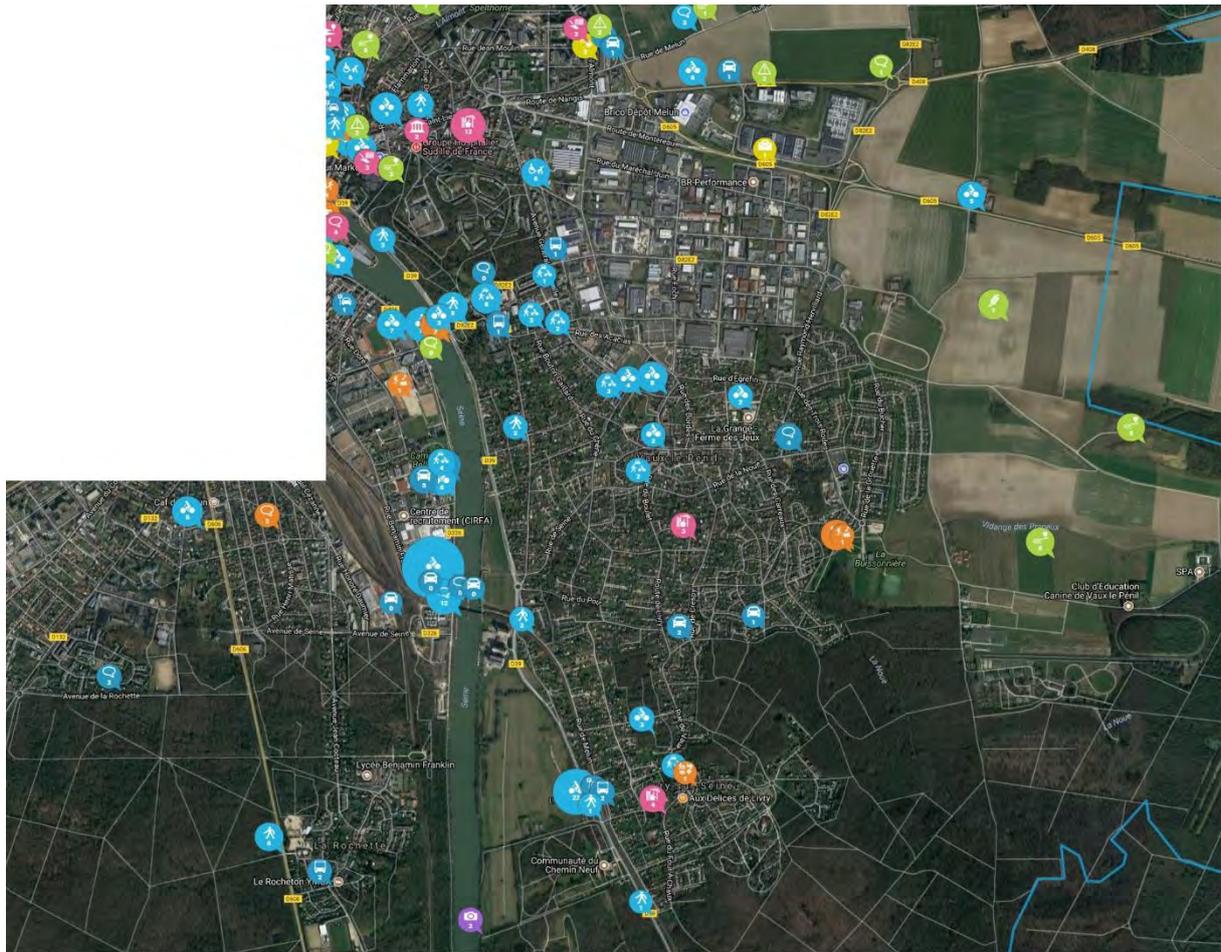
Le pôle aéronautique concentre un certain nombre d'idées postées par les participants, mais peu d'entre elles ont recueilli des votes favorables.

- Autour du pôle aéronautique, certains contributeurs ont souligné la dangerosité des voies de circulation routière et la nécessité de renforcer les transports en commun.
- D'autres idées déposées sur le pôle prônent le développement de l'industrie, mais aussi des activités commerciales, de l'enseignement supérieur et de la formation.

- ***En se rapprochant de Melun, les suggestions se tournent vers les mobilités douces et les paysages***

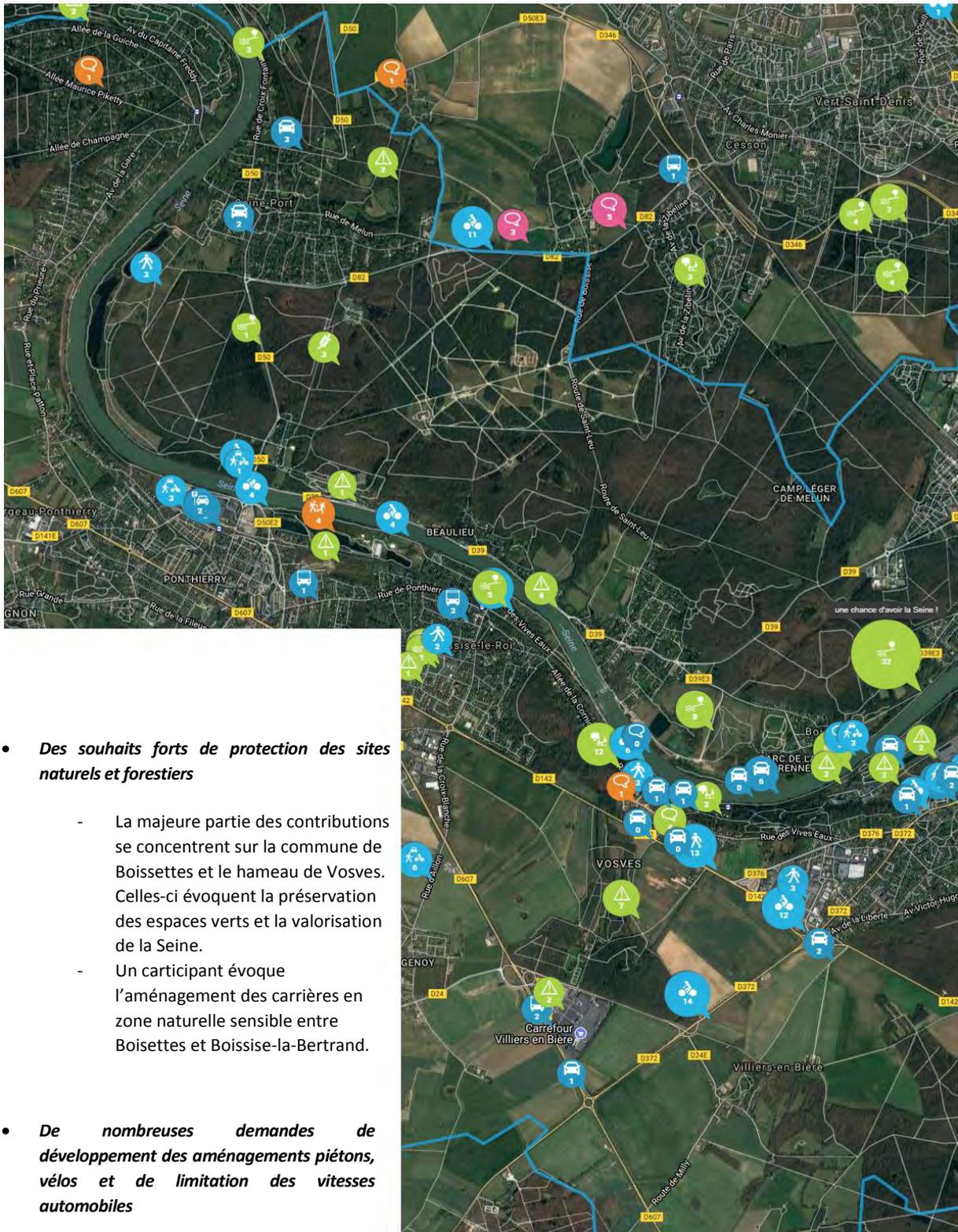
- Les internautes ont majoritairement proposé des aménagements de pistes cyclables sur les communes de Voisenon, Rubelles et Maincy.
- Quelques autres idées sur ces mêmes communes portent sur la préservation des terres agricoles, sur la création de zones humides protégées autour de l'Almont et sur les risques et nuisances.

3. Sud Rural



- **Les propositions sont majoritairement orientées vers les aménagements vélos**
 - Les idées ayant recueillies le plus de votes sur ce secteur suggèrent des aménagements pour les mobilités douces. Une idée en particulier ressort : la création d'un pont ou d'une passerelle pour les piétons et les vélos entre La Rochette et Vaux-le-Pénil.
 - Les communes de Livry-sur-Seine et de Vaux-le-Pénil enregistrent quelques propositions sur la création de pistes cyclables. Une idée en particulier récolte un fort nombre de votes favorables.
- **Quelques suggestions d'équipements sportifs et jeunesse**
 - Une idée ressort sur la commune de Vaux-le-Pénil, concernant l'aménagement d'équipements sportifs (+ 8 votes), doublé d'une proposition moins soutenue de « complexe aquatique ».
 - Sur Livry-sur-Seine, est suggéré un « accueil de loisirs » à destination des enfants et adolescents de 3 à 17 ans.
- **Des souhaits de protection et mise en valeur des paysages**
 - Les limites des communes de Vaux-le-Pénil accueillent quelques idées sur la protection des zones agricoles.
 - Au sud de La Rochette, une idée soutenue par 16 votes, recommande de « prolonger l'accès au chemin de halage après l'écluse de Bois le Roi, rive gauche ».

4. Seine Rural



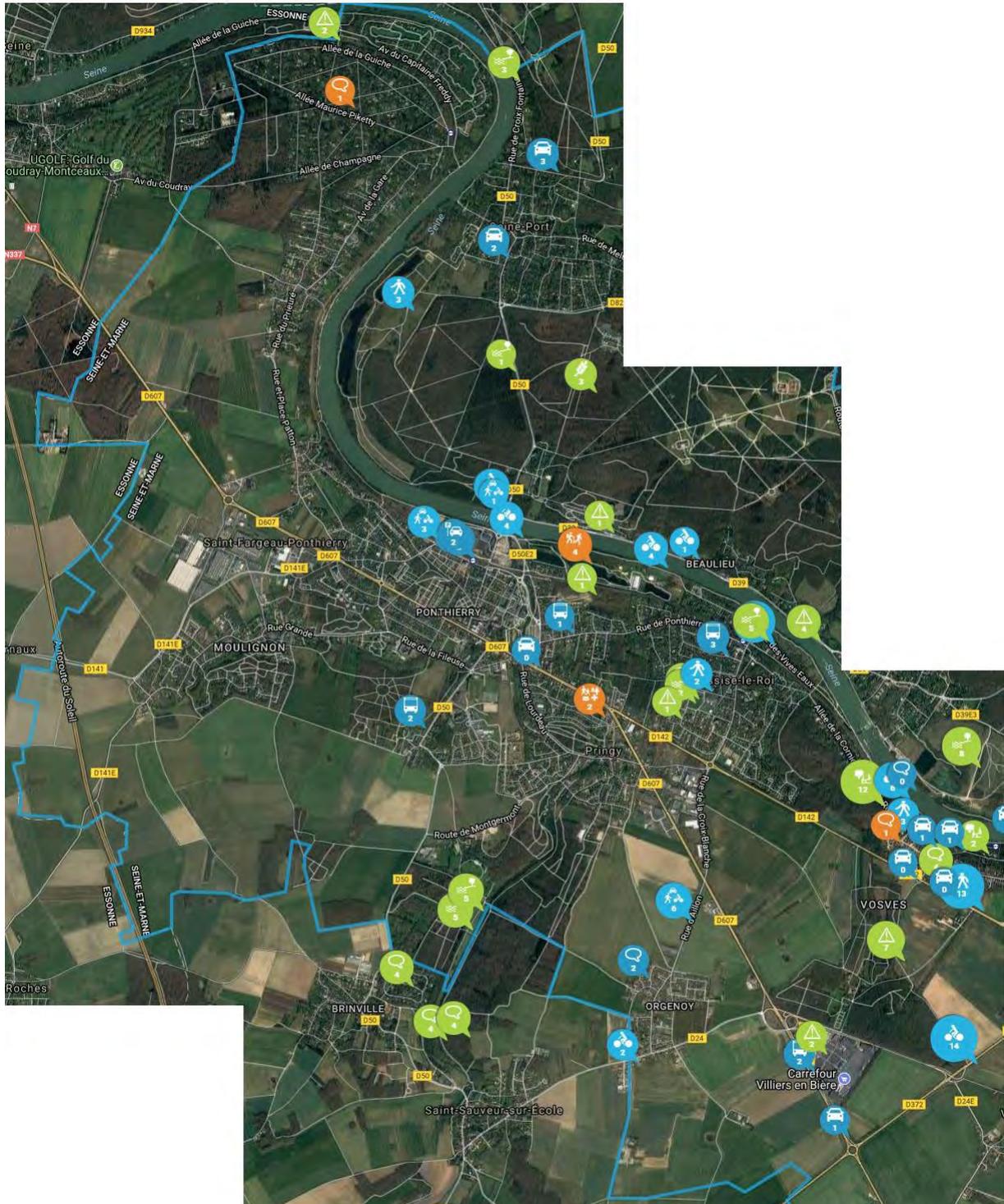
- **Des souhaits forts de protection des sites naturels et forestiers**

- La majeure partie des contributions se concentrent sur la commune de Boissettes et le hameau de Vosves. Celles-ci évoquent la préservation des espaces verts et la valorisation de la Seine.
- Un participant évoque l'aménagement des carrières en zone naturelle sensible entre Boissettes et Boissise-la-Bertrand.

- **De nombreuses demandes de développement des aménagements piétons, vélos et de limitation des vitesses automobiles**

- Une forte demande de création de pistes cyclables et de trottoirs ou cheminements piétons se localisent le long de la D142 et de la D372, entre les communes de Villiers-en-Bière et Pringy.
- D'autres contributeurs suggèrent de limiter ou ralentir les circulations automobiles, notamment sur la commune de Seine-Port, ou sur la D142 à Vosves.

5. Pôle urbain Ouest



- **Plusieurs idées suggérant la protection de l'environnement au sud de Pringy**
 - Plusieurs contributeurs souhaitent la protection du secteur au sud de Pringy, autour de la Vallée de l'École, et craignent à ce titre certaines hypothèses du contournement de Melun.
- **Des attentes sur les transports en commun et les mobilités douces**
 - Des participants suggèrent plus de transports en commun sur les communes de Saint-Fargeau-Ponthierry et de Pringy (par le train ou le bus).
 - La voie longeant les berges de Seine mobilise une demande assez large de développement de l'usage du vélo, par la création de pistes nouvelles et l'apaisement de la circulation.

- ***Quelques demandes d'équipements***

- Des internautes suggèrent en particulier la valorisation de la base de loisirs Saint-Fargeau-Ponthierry (+8 votes) et l'agrandissement du groupe scolaire de Pringy (+2 votes).